

JUSTICE

LE CSM APPROUVE LA NOMINATION DE 300 MAGISTRATS

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO

31° : ALGER
36° : TAMANRASSET

P. 2

Mardi 1^{er} septembre 2015 - 17 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1065 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ONU La DG de l'UNICRI en visite de travail en Algérie

P. 28



ALGÉRIE-GRANDE-BRETAGNE M. Hadjar demande une révision des procédures d'inscription des étudiants algériens dans les universités britanniques

P. 28



ALGÉRIE-MALI FRATERNITÉ, SOLIDARITÉ, COOPÉRATION ET BON VOISINAGE

FORTE IMPULSION AUX RELATIONS BILATÉRALES

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu, hier lundi à Alger, avec son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keita, qui effectue une visite de travail et d'amitié en Algérie. L'entretien s'est déroulé en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed-Larbi Ould Khelifa, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre d'Etat, ministre des AE et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

P. 28



Le Président Bouteflika s'entretient avec le Président Ibrahim Boubacar Keita

PARLEMENT

Ouverture demain de la session d'automne des deux chambres du Parlement

P. 3

BEDOUI INVITÉ DE L'ÉMISSION «HIWAR ESSAA» DE L'ENTV

«L'Algérie puise sa force dans la détermination du peuple à tourner la page du passé»

P. 3

LE MINISTRE DE LA CULTURE INVITÉ HIER DU FORUM «ECHAAB»

M.Azzedine Mihoubi souligne l'importance de l'investissement dans le domaine culturel

P. 16

SANTÉ

Ophtalmo

ET SI ON SE METTAIT À LA PLACE DES DALTONIENS ?

Pages 14-15

FORUM

M. Yahia Zane, président de l'UNAA, et M. Laïla Boukhalfa, commissaire des salons spécialisés dans l'activité agricole, invités hier du Forum de DK News



L'agriculture, moteur du développement

P. 6-7

F T BALL

CAN-2017 (QUALIFICATIONS-2^eJ) LESOTHO- ALGÉRIE

Les Verts à pied d'œuvre à Pretoria aujourd'hui

P. 26

SOCIÉTÉ

AIR ALGÉRIE: Légère perturbation du programme des vols hier matin à cause de pannes techniques

P. 11

Météo

Régions Nord : 30° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.



Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

	Max	Min
Alger	30°	21°
Oran	32°	21°
Annaba	33°	22°
Béjaïa	30°	22°
Tamanrasset	37°	21°

Horaires des prières

Mardi 17 Dhoul el-Qida 1436

Fajr	04:48
Dohr	12:48
Asr	16:27
Maghreb	19:20
Isha	20:42

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT
Ghoul à Djelfa

Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures hôtelières dans la wilaya.

DU 2 AU 4 SEPTEMBRE À BÉJAIA
Université d'été du FFS

Le parti du Front des forces socialistes (FFS), tiendra son université d'été du 2 au 4 septembre 2015 au centre de vacances Anissa Tour de Souk El Tenine, wilaya de Béjaïa.

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur le thème «Drogue et violence, quels remèdes ?»

Le Forum de DK News reçoit demain mercredi 2 septembre 2015 à 10h30, le P^r Ziri Abbas, Directeur général du CHU Mohamed-Nedir de TiziOuzou et Chef de service psychiatrie, pour une conférence-débat qui portera sur la problématique «Drogue et violence, quels remèdes ?». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3, rue



du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

AGRICULTURE DÉVELOPPEMENT RURAL ET PÊCHE
Ferroukhi à Médéa

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Sid Ahmed Ferroukhi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa.

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE
Université d'été du Front El Moustakbal

Le parti du Front El Moustakbal, présidé par M. Abdellah Belaid, tiendra son université d'été les 10, 11 et 12 septembre 2015, à Alger.

DEMAIN À L'ESPLANADE DES ARTISTES
Soirée musicale avec Nacer Aya

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain mercredi 2 août à partir de 21h à l'Esplanade des Artistes (La Pêcherie, Alger), une soirée musicale qui sera animée par l'artiste Nacer Aya.

HAUSSE VERTIGINEUSE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

DU 7 AU 9 SEPTEMBRE À LA SAFEX
6^e exposition algérienne «incendie, sûreté et sécurité»

La 6^e édition de l'exposition algérienne «incendie, sûreté et sécurité», se tiendra du 7 au 9 septembre 2015 au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex), Alger.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Formation en tamazight au profit des professionnels de la presse et créateurs littéraires

Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 4 septembre 2015, à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, des journées de formation au profit des professionnels de la presse et créateurs littéraires en tamazight.

ORAN
Concours national de dessins d'enfants sur le thème « Non au terrorisme routier »

Une nouvelle édition du concours national de dessins d'enfants sera lancée aujourd'hui à partir d'Oran, sous le thème « Non au terrorisme routier ». Cette épreuve artistique, initiée avec le soutien du ministère de la Culture, a pour objectif de promouvoir les jeunes talents en herbe parmi les élèves des quatre coins du pays.

SEAAAL
Perturbation demain de l'AEP à Dar El Beida et Oued Smar

Les travaux de raccordement d'une canalisation principale de distribution engendreront une suspension, demain, de l'alimentation en eau potable dans les communes de Dar El Beida et Oued Smar, a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué. «La Seaal procédera, demain mercredi 2 septembre, de 8h à 20h, à des travaux de raccordement d'une canalisation principale de distribution, au niveau de la commune de Dar El Beida, à l'Est d'Alger», précise le communiqué. Ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera tous les quartiers de la commune de Dar El Beida et trois localités (haouch El Mir, Saliba et zone industrielle) dans celle de Oued Smar, explique-t-on. L'alimentation se rétablira progressivement dès la fin des travaux, mercredi à 20h00, assure la Seaal. La Seaal rappelle qu'un dispositif de citerne sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers.

CACI
Formation aux métiers de l'exportation

Sous l'égide du ministère du Commerce et avec l'appui de l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie lance une nouvelle promotion de la formation aux métiers de l'exportation organisée destinée aux chefs d'entreprises et aux cadres des entreprises intéressées par l'exportation. Elle sera assurée par des formateurs nationaux certifiés et bénéficiera du soutien financier de l'État à hauteur de 80%. Le reste des coûts, soit les 20% restants sont à la charge du participant. Les frais de participation sont fixés à 25.000 DA pour une formation de 12 jours étalée sur 03 mois. (Samedi - Dimanche).

DU 2 AU 9 SEPTEMBRE À MILA
Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires

Le Centre culturel de la ville de Chelghoum Laid, wilaya de Mila, abritera du 2 au 9 septembre 2015, le Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires.

DES VALEURS DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION

Bedoui invité de l'émission «Hiwar Essaa» «L'Algérie puise sa force dans la détermination du peuple à tourner la page du passé»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé dimanche soir à Alger que l'Algérie puisait sa force dans la détermination de son peuple à tourner la page du passé et à adhérer aux institutions de l'Etat.

Invité de l'émission «Hiwar Essaa» de la télévision algérienne, M. Bedoui a souligné que «l'Algérie est un pays qui puise sa force dans la détermination du peuple à tourner la page du passé».

Il a ajouté que l'Algérie qui «a enduré, seule, par le passé, des conditions difficiles puise maintenant sa force dans l'adhésion du citoyen à ses Institutions nationales, à son Armée pour aller de l'avant sur la voie de la prospérité et du progrès».

«Le citoyen a de tout temps été, sur instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au centre des stratégies du gouvernement», a affirmé le ministre, précisant que la force de l'Algérie résidait aussi dans l'ancrage des valeurs de paix et de réconciliation au sein de la société.

A une question sur les critiques adressées au gouvernement, M. Bedoui a indiqué que «le citoyen qui a contri-



bué aux côtés de ses institutions à l'instauration de la paix et de la sérénité et qui a vécu la réconciliation nationale veut du concret», estimant que la phase actuelle exigeait la conjugaison de tous les efforts. Dans un autre contexte, le ministre a réaffirmé la détermination de ses services ministériels à «permettre à l'Élu local d'exercer ses prérogatives et à lui conférer de nouvelles at-

tributions pour davantage de complémentarité et de coordination et drainer de nouveaux investissements».

M. Bedoui a fait savoir, par ailleurs, que la carte d'identité nationale biométrique sera délivrée à partir de janvier 2016, précisant que le document comportera un numéro d'identification propre à chaque citoyen.

Il a indiqué en outre que le projet d'observatoire na-

tional du service public sera soumis prochainement au gouvernement. Concernant les nouvelles mesures adoptées pour la gestion des risques majeurs, le ministre a affirmé qu'un groupe de travail formulera des propositions relatives à la prise en charge des grandes agglomérations urbaines, telle la ville de Ali-Mendjli, à Constantine, où les intempéries ont provoqué inondations et dégâts.

A une question sur la persistance des aspects d'exploitation anarchique des trottoirs et parkings, M. Bedoui a répondu que «l'Etat ne permettra à quiconque d'exploiter par la force les rues et autres espaces publics qui sont la propriété de tous les Algériens».

Et pour conclure, le ministre de l'Intérieur a tenu à assurer que «la chute des cours du pétrole ne compromettra point les acquis sociaux du citoyen».

HADJ 2015

Départ du premier contingent de hadji depuis l'aéroport Mohamed-Boudiaf de Constantine



Le premier contingent de hadji des wilayas de l'est du pays s'est envolé, tôt hier matin, depuis l'aéroport international Mohamed-Boudiaf (Constantine) à destination de Médine (Arabie Saoudite) pour l'accomplissement du cinquième pilier de l'islam, a-t-on constaté.

Composé de 270 personnes, ce premier groupe de pèlerins a accompli les formalités d'usage (police des frontières, douanes, santé) dans de très bonnes conditions, avant d'embarquer à bord d'un appareil de la compagnie aérienne saoudienne.

Ce vol vers les Lieux Saints de l'islam est le premier des 18 prévus jusqu'au 17 septembre prochain, a-t-on recueilli sur place auprès des responsables concernés qui ont précisé que les vols retours s'effectueront durant la période du 29 septembre au 16 octobre prochains.

Les directions des affaires religieuses et des wakfs des wilayas concernées avaient initié, au profit des pèlerins, des rencontres de sensibilisation et d'orientation autour des modalités du hadj pour un bon accomplissement des rites liés à ce devoir religieux.

Le premier groupe de pèlerins algériens, constitué de 260 hadji, avait quitté le pays à destination de l'Arabie Saoudite à bord d'un appareil de la compagnie nationale Air Algérie qui avait décollé mercredi dernier de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger, rappelle-t-on.

JUSTICE

Le Conseil supérieur de la magistrature approuve la nomination de 300 magistrats

Le Conseil supérieur de la magistrature a approuvé la nomination de 300 magistrats et la titularisation de 12 autres, à l'issue des travaux de sa première session pour l'année 2015.

«En vertu de l'article 45 du règlement intérieur du Conseil supérieur de la magistrature, le bureau permanent du Conseil a procédé entre le 26 et le 30 août, à l'étude des vœux de mutation concernant le mouvement des magistrats, ainsi que les questions relatives à leur carrière, dont la nomination, la titularisation, la mise en disponibilité, le détachement et la fin de détachement, la démission, l'étude des listes d'aptitude et la bonification du Sud», a indiqué hier le Conseil dans un communiqué.

«Dans ce cadre, et en vertu de l'article 3 du statut de la magistrature, le Conseil supérieur de la magistrature a approuvé la nomination de 300 magistrats, de même qu'il a approuvé la titularisation de 12 magistrats, conformément à l'article 40 du statut de la magistrature», a-t-on souligné.

Le Conseil «a émis un avis favorable pour la mise en disponibilité de 8 magistrats pour des raisons familiales, ainsi que pour la démission de deux magistrats», a-t-on précisé.

Concernant les magistrats qui remplissent les conditions pour la promotion, le Conseil «a approuvé une liste d'aptitude

comprenant 1.239 magistrats, à l'exception des magistrats faisant l'objet de poursuite disciplinaire ou pénale, et ceux qui n'ont pas été réhabilités». S'agissant du mouvement, le Conseil supérieur de la magistrature «a approuvé le projet établi par le bureau permanent, après étude approfondie des demandes des magistrats, notamment ceux exerçant au Sud et ce, cas par cas en tenant compte de la nécessité de service et de l'intérêt du magistrat».

«Sur ce, certains magistrats ont été promus à des postes spécifiques au regard des efforts déployés, leurs compétences et la probité. Tout en s'imprégnant du droit de réserve, le mouvement des magistrats a concerné 410 magistrats, soit un taux de 07,04 % du nombre de magistrats», a-t-on relevé.

Le Conseil supérieur de la magistrature a étudié, dans le même cadre, «différents points inhérents à la carrière des magistrats, notamment la bonification du Sud qui a permis la promotion de 300 magistrats exerçant ou ayant exercé au Sud». A la fin des travaux, le Conseil supérieur de la magistrature «a félicité l'ensemble des magistrats pour les efforts déployés durant l'année écoulée, tout en leur souhaitant la réussite dans leur noble mission au service du citoyen et de la nation», a conclu la même source.

BANQUE

Signature d'un accord CAAT-CPA pour le règlement des primes d'assurance par cartes bancaires

La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) et le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) ont signé hier à Alger un accord permettant le paiement des primes d'assurance de l'assureur public par carte interbancaire (CIB).

Le contrat, qui porte sur la dotation des agences de la CAAT en Terminaux de paiement électronique (TPE) acceptant les cartes CIB et dont la mise en place est assurée par la Satim (Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique), a été signé par MM. Youcef Benmicia et Omar Boudieb, respectivement Président directeur général de la CAAT et du CPA.

Intervenant à l'issue de la cérémonie

de signature, M. Benmicia s'est réjoui du fait que ce projet de partenariat assurance-banque permettra aux assurés de la CAAT, porteurs d'une carte bancaire ou d'une carte d'Algérie Poste, de payer via les TPE installés aux niveaux de leurs agences d'assurance. L'opération doit être mise en oeuvre avant la fin de l'année en cours au niveau de 17 agences pilotes pour être généralisée, en 2016, à l'ensemble des 154 agences que compte la CAAT.

Elle permettra également d'améliorer la prestation de service en direction des assurés, de mieux maîtriser les coûts opérationnels et d'assurer la transparence, la traçabilité et la rapidité des transactions, a encore estimé M. Benmicia. M. Boudieb,

se réjouissant de son côté d'être à la tête de la «banque de la monétique» en Algérie, a annoncé le lancement prochain d'opérations similaires avec d'autres compagnies d'assurances et la concrétisation d'autres projets dans le E-banking.

A la fin du premier semestre 2015, le CPA a émis auprès de ses clients 323.505 cartes interbancaires (CIB) contre 298.074 cartes à la fin 2014 et 14.107 cartes en 2005, a appris l'APS auprès de cette banque publique. La banque dispose de 2.059 TPE dont 409 dédiés à l'acceptation de cartes internationales VISA. Elle compte en outre 159 DAB (distributeurs automatiques de billets) dont 48 ouverts à l'international.

PARLEMENT

Ouverture demain de la session d'automne des deux chambres du Parlement

La session d'automne 2015 des deux chambres du Parlement débutera demain mercredi, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

«L'ouverture de la session d'automne intervient conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique N° 02-99 portant organisation et fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation et régissant les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement», précise le communiqué.

La séance d'ouverture de l'APN débutera à 10h et celle du conseil de la Nation à 11h00, selon la même source. Après l'ouverture de la session, le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa présidera au siège de l'assemblée une réunion des bureaux des deux chambres en présence d'un représentant du gouvernement, pour arrêter l'ordre du jour des travaux de la session d'automne 2015, est-il encore indiqué dans le communiqué.

APS



Le gouvernement maintient la totalité des programmes inscrits dans la wilaya de Constantine

Le gouvernement a décidé, au cours de la réunion gouvernement-walis tenue samedi à Alger, «le maintien de la totalité des programmes dont a bénéficié Constantine dans les secteurs de l'Éducation, de la Santé et de l'Habitat», a indiqué hier le wali, Hocine Ouadah.

Le chef de l'exécutif local a affirmé, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets, que tous les projets inscrits au profit de la wilaya en matière d'Éducation, de Santé et d'Habitat «ne feront l'objet d'aucune restriction».

Le programme de rattrapage de la ville d'Ali Mendjeli a également été «maintenu», a annoncé M. Ouadah, soulignant «l'extrême importance» de cette agglomération qui abrite actuellement plus de 450.000 habitants.

Au cours de la rencontre gouvernement-walis, des instructions ont été données par le Premier ministre à l'effet d'accélérer les travaux de réalisation des trois nouveaux parcs urbains dédiés à l'investissement, inscrits à l'indicatif de la wilaya de Constantine, a ajouté le même responsable, affirmant que ses services «se penchent actuellement sur l'accélération des procédures de délivrance des arrêtés de concessions pour les investisseurs».

La wilaya de Constantine a également bénéficié d'un important projet d'extension de la zone d'activités d'Ali Mendjeli, a rappelé le wali, mettant en relief l'importance de ces projets dans le développement de l'investissement local.

Rappelant que la wilaya de Constantine souffre d'une «saturation» en matière de foncier industriel, M. Ouadah a précisé que des instructions ont été données au cours de la réunion gouvernement-walis pour procéder, dès l'entame des travaux de réalisation de ces parcs urbains, à l'octroi de lots aux investisseurs afin de leur permettre de «gagner le temps et régler les questions administratives et financières préalables à l'acte d'investissement».

Le wali a indiqué, dans ce contexte, qu'une réunion d'évaluation du secteur de l'investissement à Constantine sera organisée dès la semaine prochaine en présence de toutes les parties concernées.

Le contournement de Djebel El Ouahche (Constantine) réceptionné «avant l'hiver»

Les travaux de réalisation du contournement de Djebel Ouahche (Constantine) avancent désormais sur un rythme «accélééré» et seront réceptionnés «avant la saison hivernale», a affirmé hier le wali, Hocine Ouadah.

En visite d'inspection sur ce chantier, il a indiqué que «comparativement à la lenteur du chantier, observée il y a quelques semaines, la situation a aujourd'hui considérablement évoluée».

Une fois réceptionné, ce contournement long de 13km, et qui a nécessité un investissement public de l'ordre de 5 milliards de dinars, permettra à l'autoroute Est-ouest de «fonctionner normalement sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Constantine, a ajouté M. Ouadah.

Au cours de sa sortie, le wali a eu à inspecter plusieurs projets portant sur la réalisation d'établissements scolaires à Ali Mendjeli et à la cité Zouaghi-Slimane.

Sur quelque 13 nouvelles infrastructures scolaires à réceptionner avant la prochaine rentrée, 2 établissements scolaires accusent des retards, a déploré le chef de l'exécutif local, précisant cependant que des «instructions fermes» ont été données aux entreprises de réalisation concernées pour achever les travaux «dans un délai n'excédant pas les 15 jours».

M. BOUCHOUAREB L'A ANNONCÉ HIER :

Un staff, sur place à Jijel, pour gérer le projet du complexe sidérurgique de Bellara

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesslem Bouchouareb, a annoncé, hier, l'installation, sur place à Jijel, d'une équipe dirigeante chargée directement du suivi du projet du complexe sidérurgique de Bellara, en réalisation à El Milia.



Lors d'un point de presse animé au siège de la wilaya, le ministre a rappelé que ce staff constitue un «élément essentiel» de la coordination de ce projet industriel de grande importance.

Il a notamment insisté sur la nécessité de respecter les échéances fixées pour la réalisation de ce complexe d'Algerian Qatar Steel (AQS), une usine de réduction directe devant produire annuellement 2,5 millions de tonnes de pré-réduits.

Selon M. Bouchouareb, les équipements seront réceptionnés «en novembre et décembre prochains» et les premiers tests de cet ensemble industriel qu'il a visité peu après son arrivée se feront «à partir de juillet 2016 au port de Djendjen».

Le coup d'envoi de la réalisation de ce projet a été donné en mars dernier par le Premier ministre en compagnie de son homologue qatari.

S'agissant de la centrale électrique de 1.600 mégawatts en réalisation dans la même zone, le ministre a aussi insisté sur «le facteur temps à respecter», chaque minute ou jour de perdu dans l'échéancier ayant, a-t-il souligné, «son poids en monnaie sonnante et

trébuchante».

Constatant un léger retard par rapport aux délais, M. Bouchouareb a indiqué qu'un conseil interministériel (CIM) sera prochainement consacré au dossier de ce projet qui enregistre un retard en matière de génie civil.

Cette centrale devrait employer, en phase de construction, quelque 3.000 personnes et 300 autres en phase d'exploitation.

En matière d'impact, ce projet dont le taux d'avancement est actuellement de l'ordre de 31 pour cent, permettra de faire face à la demande d'énergie résultant de l'implantation dans la région de divers aménagements industriels et domestiques, d'assurer la fiabilité et la continuité de la qualité de service, et la sécurité de l'alimentation en énergie électrique en plus de l'injection par interconnexion d'une partie de la production d'électricité dans le réseau national.

Le ministre a également évoqué la délocalisation de l'unité de levure de Bouchegouf (Guelma) qui sera implantée à Jijel, car cette wilaya a présenté, selon M. Bouchouareb, une proposition adaptée à la de-

mande du groupe industriel.

Ce choix est également motivé par des considérations de protection de l'environnement (rejet des eaux usées), a souligné le ministre.

La délégation ministérielle s'est rendue, au cours de cette visite de travail, à la zone industrielle d'Ouled Salah (Taher) ou M. Bouchouareb a visité l'unité mécanique de précision Somemi dont il a félicité les dirigeants pour la qualité des produits innovants usinés.

Cette entreprise privée s'est distinguée par son sérieux en réussissant le pari de placer, au cours des dernières années, ses produits auprès des marchés étrangers, en fabriquant notamment des pièces de haute technologie pour le constructeur aéronautique Airbus (gicleurs, bagues pour train d'atterrissage pour l'Airbus A 380).

«Je demande à toutes les entreprises intervenant dans les segments de l'innovation à emprunter cette voie», a souligné M. Bouchouareb lors de cette visite, rappelant que l'État a mis en place des avantages et des mesures incitatives pour booster le secteur de l'investissement.

Un pavillon algérien au prochain salon «Expo halal» de Madrid

Un pavillon dédié à la production algérienne de l'agro-alimentaire sera ouvert au niveau du salon «Expo hallal», prévu les 21 et 22 octobre prochain à Madrid, a-t-on appris hier à Oran, du Cercle de commerce et de l'industrie algéro-espagnol (CCIAE), coordinateur de la participation algérienne à cet événement économique international.

Des chefs d'entreprise activant notamment dans le créneau de l'industrie agroalimentaire de différentes régions du pays sont attendus à ce rendez-vous pour faire valoir les potentialités nationales dans ce domaine ainsi que les caractéristiques de cette branche industrielle en croissance en Algérie. Cette manifestation sera l'occasion de connaître davantage les normes et le label de la produc-

tion des produits alimentaires halal, selon la même source, soulignant l'importance de ce salon pour la maîtrise de la certification y afférente en ce domaine.

Le salon se veut une opportunité de rencontres et d'échanges entre les entreprises de la méditerranée versées dans l'industrie agroalimentaire.

Les opérateurs nationaux pourront jauger les possibilités les marchés européens de plus en plus ouverts aux produits «hallal».

Une journée d'information est programmée par le CCIAE, le 15 septembre à Alger, pour présenter les objectifs de la participation algérienne à ce salon international.

Extension du tramway de Constantine

La décision d'entamer rapidement les travaux de réalisation de la première extension du tracé du tramway de Constantine a été prise, samedi, au cours de la réunion gouvernement-walis, a annoncé, hier, le wali. Dans une déclaration, au terme d'une visite de travail effectuée en prévision de la rentrée scolaire de dimanche prochain, il a indiqué que la question du projet d'extension du tramway a été abordée au cours de cette



réunion, donnant lieu à des instructions à l'effet de lancer ce chantier «dans de brefs délais».

Confiée à un groupe constitué d'une société algérienne et de deux entreprises étrangères, cette ligne destinée à desservir Ali-Mendjeli s'étendra sur un linéaire de 10 km entre la station Zouaghi Slimane (actuel terminus) et la nouvelle ville, a-t-on rappelé, faisant savoir qu'une enveloppe de 34 milliards de dinars a été allouée à la concrétisation de ce projet très attendu.

APS

TAJ

Renforcer le front interne pour aller vers un édifice national fort

Le président du parti Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul a mis l'accent, hier à Alger, sur l'impératif de renforcer le front interne pour pouvoir bâtir un «édifice national fort» en mesure de relever les défis internes et externes.

Intervenant à l'ouverture de la réunion du bureau politique du parti, M. Ghoul a précisé que la conjoncture économique internationale



et nationale actuelle exigeait la consolidation de l'unité nationale pour un «édifice national» en mesure de relever les défis sécuritaires, économiques et sociaux.

L'Algérie fait face à de nouveaux défis dont la «lutte contre les idées destruc-

trices» visant l'unité territoriale du pays «à travers les conflits régionaux», a-t-il soutenu, mettant en avant l'importance d'une action dans le cadre de «l'entente nationale».

M. Ghoul a, par ailleurs, salué la réunion Gouverne-

ment-walis tenue samedi dernier, la qualifiant d'«historique», en souhaitant que les orientations en découlant impactent «positivement» sur l'économie nationale.

Sur le plan interne, M. Ghoul a fait savoir que sa formation politique envisageait d'organiser des rencontres autour de plusieurs thèmes dont la sécurité nationale, alimentaire et énergétique invitant les spécialistes à y contribuer.

Pour ce qui est de l'université d'été du parti, M. Ghoul a indiqué que le bureau politique de «TAJ» traitait les dossiers à débattre lors de cette université prévue dans un proche avenir.



UNE INITIATIVE DU HCA Formation pour journalistes d'expression amazighe du 1^{er} au 5 septembre à Alger

Une session de formation interactive et d'échange d'expériences au profit de professionnels de la presse d'expression amazighe exerçant dans les principaux médias nationaux, se tiendra du 1^{er} au 5 septembre à la Bibliothèque nationale d'Algérie (El Hamma-Alger), a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Cette formation regroupera une centaine de journalistes et sera encadrée par des universitaires (enseignants et chercheurs en journalisme et en culture amazighe) ainsi que par des personnalités culturelles et médiatiques nationales et étrangères, a annoncé le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), initiateur de la rencontre.

«Cette session de formation et d'échanges constitue une première initiative fondatrice d'un processus continu de soutien à l'exercice du métier de journaliste d'expression amazighe. Elle sera suivie régulièrement par d'autres sessions», a précisé le HCA dans un communiqué, soulignant que «tamazight qui est présent dans les médias (radio, télévision, presse écrite) est nécessairement appelé à s'y développer de manière considérable dans l'avenir».

La session de formation vise à «effectuer un état des lieux du journalisme d'expression amazighe et des conditions de son exercice par la restitution en groupe des principales expériences par type de média et par le recensement des acquis mais aussi des déficits ou insuffisances aux plans, de la formation, des outils linguistiques et de la complémentarité, notamment», a-t-on fait savoir de même source.

Il sera dispensé, à travers quatre (4) ateliers thématiques, des connaissances et des informations d'appoint grâce à des contributions de spécialistes (universitaires et professionnels) en journalisme et médias ainsi que par des enseignants et chercheurs en langue et culture amazighes. La rencontre vise aussi à «lancer l'élaboration d'un lexique pratique à l'usage des journalistes, et jeter les bases d'un programme pluriannuel de perfectionnement et d'adaptation», ajoute le HCA qui organise cette session de formation dans le cadre de son programme d'action pour la promotion et l'utilisation de tamazight dans l'environnement socioculturel en général et les médias en particulier.

Hanoune met en garde contre tout retour à l'endettement extérieur

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louiza Hanoune a mis en garde hier contre un recours à l'endettement extérieur pour faire face à la crise économique engendrée par la chute des prix du pétrole, estimant que le «simple fait d'envisager une telle option serait périlleux».

«Le simple fait d'envisager un recours à l'endettement extérieur serait périlleux», a mis en garde Mme Hanoune à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du bureau politique du PT, rappelant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «a affirmé à maintes reprises, après le remboursement de la dette extérieure de l'Algérie, que le recours de nouveau à une telle option était inacceptable».

Mme Hanoune livrait ses premières impressions vis-à-vis de l'intervention du Premier ministre, lors de la réunion gouvernement-walis samedi dernier, qui a déclaré que l'Algérie possédait toutes les chances en cas d'un recours forcé au marché financier international même s'il a affirmé exclure totalement une telle option.

Elle a rappelé dans ce cadre que l'opposition au recours à la dette extérieure était une position de «principe» pour son parti d'autant que les conséquences de cette option adoptée par l'Algérie à une certaine époque étaient désastreuses et ont conduit à une «déstructuration», a-t-elle soutenue en allusion à la politique de réajustement structurel. La secrétaire générale du PT a également rappelé les me-



sures annoncées par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances complémentaire notamment celle relatives à l'assainissement du marché parallèle à travers une taxe forfaitaire de 7% sur les capitaux afin d'inciter les détenteurs de capitaux à transférer leurs fonds de canaux illicites vers les banques.

«Cette mesure s'apparente à un «blanchiment de l'argent» même si le Premier ministre soutient le contraire», a-t-elle insisté expliquant que «les banques ne sont pas en mesure de remonter la piste de cet argent».

Les exonérations fiscales prévues par la loi de finances complémentaire «servent beaucoup plus les intérêts des patrons de l'oligarchie que ceux des activistes du marché informel», a-t-elle encore estimé soulignant que «les investissements privés réels sont minimes et ne reflètent pas la valeur des crédits al-

loulés par les banques publiques».

La première responsable du PT conçoit mal que le gouvernement se contente d'infliger des sanctions pécuniaires, plutôt que des peines de prison, aux employeurs qui ne déclarent pas leurs personnels à la sécurité sociale.

Pour Mme Hanoune, le gouvernement «est plus soucieux de faire entrer l'argent que de moraliser l'activité commerciale et économique».

Évoquant la propagation du phénomène de corruption, Mme Hanoune a affirmé que «maintenant plus que jamais, il est impératif de demander des comptes à ceux qui ont fait fortune en peu de temps». La SG du PT a également souligné la nécessité d'ouvrir un dialogue national sur la politique socio-économique à adopter par l'Etat pour surmonter la conjoncture difficile que traverse le pays.

Elle a, par ailleurs, saisi l'occasion pour expliquer ses précédentes déclarations sur la nécessité d'une présidentielle anticipée.

«L'appel à l'organisation d'une élection anticipée, qu'elle soit présidentielle ou législative, ne relève pas d'un acte d'hérésie ni d'une tentative de renversement. Il émane d'une lecture politique dictée par la conjoncture actuelle», a-t-elle fait remarquer.

Mme Hanoune a insisté sur l'impératif d'un changement démocratique à la faveur d'un renouvellement politique, la priorité «étant accordée à la préservation de la nation».



AÏCHA TAGABOU

L'intégration de l'artisanat comme un des critères de classification des établissements hôteliers

avec le ministère du Tourisme et «vise à encourager les artisans algériens dans l'exercice de leurs métiers et à développer la commercialisation de leurs produits».

Mme Aïcha Tagabou a invité les artisans à déployer davantage d'efforts dans leurs créneaux d'activités, à viser la qualité et l'excellence pour déployer le produit d'artisanat algérien et à lui ouvrir les portes des marchés internationaux.

Concernant la commercialisation des produits des artisans aux besoins spécifiques, la ministre a indiqué que son département collabore avec de nombreuses associations spécialisées qui s'occupent de la prise en charge de cette catégorie de citoyens afin d'intégrer leurs produits d'artisanat dans les circuits de commercialisation.

«Les personnes aux besoins spécifiques doivent bénéficier d'une bonne formation dans le domaine de l'artisanat. Celle-ci sera assurée par des formateurs spécialisés en

vertu d'une convention, signée entre le ministère, les chambres d'artisanat et des métiers et quelques associations», a indiqué la ministre.

Concernant les perspectives d'avenir du secteur, Aïcha Tagabou a précisé que la stratégie adoptée pour le secteur repose essentiellement sur la formation, condition fondamentale pour développer l'artisanat et assurer la qualité de ses produits afin qu'ils puissent s'imposer sur les marchés mondiaux.

D'autre part, la ministre déléguée a annoncé l'organisation prochaine d'un colloque international sur «la propriété intellectuelle des produits d'artisanat» et la mise sur pied de plusieurs manifestations et salons dédiés au secteur, à l'instar du salon national de l'artisanat, prévu du 26 décembre au 1^{er} janvier prochains.

Au cours de sa visite dans la wilaya d'Oran, Mme Aïcha Tagabou a donné le coup d'envoi

du Salon national de l'ameublement d'artisanat, qui se tient jusqu'au 5 septembre, au Centre des conventions d'Oran (CCO), avec la participation de 30 artisans venus de différentes régions du pays.

Elle a également présidé l'ouverture d'une journée d'étude dédiée au rôle de l'artisanat dans l'insertion des personnes aux besoins spécifiques.

Dans ce contexte, elle a insisté sur la nécessité d'aider cette catégorie de citoyens à sortir de leur isolement et de les prendre en charge en matière de formation et d'intégration dans la vie socioprofessionnelle.

Mme Aïcha Tagabou a, par ailleurs, inauguré le centre et la maison de l'artisanat, deux établissements situés à Haï Sabbah, dans la commune de Bir El Djir. Elle a présidé une cérémonie de remise de titres d'attributions de locaux situés au sein de la maison de l'artisanat à des gens du métier.

APS

M. YAHIA ZANE, PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES AGRONOMES ALGÉRIENS, ET M. LAËLA BOUKHALFA, COMMISSAIRE DES SALONS SPÉCIALISÉS DANS L'ACTIVITÉ AGRICOLE, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

L'AGRICULTURE, MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Quelle nouvelle stratégie agricole capable de créer de la richesse ? Des stratégies, il y en a toujours eu à travers les gouvernements successifs, avec en perspective l'autosuffisance alimentaire à atteindre mais jamais celle-ci ne fut atteinte, ni même approchée. Pourtant l'Algérie dispose d'un « réel potentiel agricole ». Au cœur des politiques publiques, la souveraineté alimentaire qui est considérée comme relevant de la sécurité nationale.



Ph. Manjila Neat Kad

Said Abjaoui

Nombre de problèmes sont évoqués comme des obstacles jamais surmontés, à savoir le foncier agricole, les ressources en eau, le niveau de technicité depuis la suppression des centres de formation agricoles (ITA de Mostaganem et formations spécialisées...).

Nous abordons aujourd'hui une phase nouvelle, car les diverses politiques agricoles envisagées ne peuvent plus être adossées à des ressources financières certaines et pratiquement abondantes après la chute drastique et durable des cours des hydrocarbures. Les différentes stratégies agricoles auront à en tenir compte car désormais les marges de manœuvre financières sont plus étroites. Le poste « agriculture » aura à tirer le PIB vers le haut, n'ayant lui-même jamais dépassé le seuil de 11%. Pour raison d'apaisement du climat social, les pouvoirs publics ont eu souvent recours à l'importation pour couvrir un manque de production alors que les excédents de production n'ont pu être conservés en raison d'insuffisance d'infrastructures.

Comment organiser la production, quelles orientations à donner et quels obstacles lever ? Pour nous en parler, le forum de DK News a reçu M. Yahia Zane, président de l'Union nationale des ingénieurs agricoles, et M. Laëla Boukhalfa, Commissaire des salons spécialisés dans l'activité agricole.

Pour M. Zane, l'agriculture doit jouer le rôle de moteur de l'économie pour permettre de surmonter la crise financière et tirer le PIB vers le

haut. Comment lui faire jouer ce rôle à partir de sa capacité à assurer la sécurité alimentaire ? Il y a de grands problèmes à résoudre au préalable. Le premier d'entre eux concerne la question du foncier. Or, une grande partie du foncier agricole appartient au privé. Des inquiétudes, mais des assurances. Il faudrait bien sûr convaincre le privé d'adhérer aux orientations des pouvoirs publics. Le foncier doit être considéré comme un bien marchand. Depuis 2008, les paysans attendent un acte des concessions. Les paysans préféreraient mettre en jachère 40% des surfaces agricoles. Il faudrait remédier aux faiblesses de la créativité.

Les changements opérés dernièrement par le président de la République sont susceptibles de produire des progrès dans le développement de l'agriculture et de réussir à nous placer dans une perspective d'atteinte de la suffisance alimentaire. Le conférencier se félicite de la nomination de M. Ferroukhi à la tête du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et affirme sa conviction que celui-ci puisera dans le grand réservoir de compétences dont dispose le secteur.

L'Algérie, dit-il, n'est pas en crise. Elle a des problèmes de gestion, de gouvernance, de manque de professionnels. Donnons-nous des chances de résoudre tous nos problèmes qui sont d'ailleurs connus par tous car on en parle depuis tout le temps.

Pourquoi sommes-nous l'un des plus grands importateurs de blé au monde ? Pourquoi sommes-nous de grands gaspilleurs de pain et qu'on achète du pain subventionné pour le jeter aux poubelles ?



50% de l'excédent mondial de blé est importé par l'Egypte et l'Algérie

D'après l'expert agricole Laëla Boukhalfa, 50% de l'excédent mondial de blé serait importé par deux pays africains, à savoir l'Egypte et l'Algérie. 80% de nos besoins en céréales sont importés. La production locale qui est tributaire des conditions climatiques (entre 2 et 5 millions de quintaux par hectare) est extrêmement faible. La désorganisation du secteur agricole a encouragé l'importation des produits à large consommation dont les céréales.

DU 1^{ER} AU 3 OCTOBRE À TLEMCEN 4^e Salon international de l'agro-industrie

Le Palais des Expositions de la wilaya de Tlemcen abritera du 1^{er} au 3 octobre 2015, la 4^e édition du Salon international de l'agro-industrie. L'évènement 100% algérien a pour objectif de mettre en valeur la production nationale.

Une série de conférences et de rencontres B to B avec des partenaires nationaux et internationaux sont au programme de cette 4^e édition du Salon.

R.R.s



« QUELLE STRATÉGIE POUR UNE AGRICULTURE
CRÉATRICE DE RICHESSES ? »

EVITER LE CHOC AGRICOLE

O. Larbi

Ce qui caractérise ce secteur économique est le chapelet de paradoxes qui mettent en relief son retard technologique, une autosuffisance en production de cultures vivrières, des excédents même, qui ne permettent pas de couvrir les coûts de production et donc assurer une juste rétribution du travail du fellah, tout en restant très chers pour le consommateur.

Enfin, les produits de l'agriculture algérienne ne sont pas transformés en Algérie, sauf pour la filière « lait » qui offre fromage, yaourt et d'autres dérivés.

Tout le reste est importé, ce qui fait dire à des politiques, à des économistes ou tout simplement au citoyen moyen que « l'argent du pétrole sert, en partie, à entretenir les facteurs et moyens de production étrangers », sous-entendu : « Pour quoi cet argent n'est pas utilisé en Algérie pour booster les secteurs retardataires ? »

Amont ou aval ?

Bien des conférenciers mettent en évidence les insuffisances : c'est en amont qu'il faut chercher les causes de la situation de l'agriculture algérienne, c'est-à-dire au niveau des décideurs, gouvernement et ministères spécialisés dans la mise en œuvre de la politique arrêtée au plus haut niveau.

La question se pose du retard dans la réalisation des périmètres irrigués qui permettraient les cultures fourragères qui sont absolument nécessaires pour avoir une production laitière suffisante.

M. Laâla Boukhalfa estime qu'avec 200 000 hectares d'irrigués, l'Algérie peut aller de l'avant dans le relevement de la quantité de lait produite par vache. Elle est actuellement de 25 à 30 litres/jour, alors que les performances requises doivent approcher les 80 à 90 l/jour. Pourtant, la consommation de lait par habitant est de 140 litres/an ! Le double des standards de l'OMS et 3 fois plus que ce que consomment nos voisins maghrébins.

Il est possible que les poudres de lait achetées en surplus vont d'une part à la contrebande frontalière, d'autre part, par déclassement, à l'alimentation animale.

M. Laâla Boukhalfa est formel : « L'Algérie est devenue une ligne de programme des producteurs étrangers, au vu de nos appétits d'importateurs. Il faut savoir que notre pays et l'Égypte sont les consommateurs des excédents céréaliers du monde entier ! ».

Pour lui, c'est le retard dans la réalisation des programmes qui est à l'origine des difficultés de toutes les filières.

S'agissant de la filière avicole, il est sûr que l'absence d'abattoirs en nombre suffisant favorise les éleveurs « clandestins » et leur permettent de supplanter ceux qui respectent les lois

et les normes (en matière médicale notamment).

En aval, toujours pour cette filière, l'anarchie domine, la surproduction ou les conditions climatiques provoquent des chutes de prix à la production qui ne profitent pas au consommateur « puisque les éleveurs font pression sur le gouvernement » qui cède à leurs desiderata : ainsi, le poulet qui était « tombé » à 125DA le kilo se retrouve à 250DA le kilo vif ! Et entre 350 et 400DA chez le volailler.

Quand se mêlent l'amont et l'aval, l'urgence de mettre de l'ordre et les moyens de le faire respecter s'imposent.

Non pas pour réguler mais pour essayer « de sauver une filière qui possède de nombreux atouts, dont des souches de grands-parentaux qui assurent une certaine indépendance dans la production de poulet de chair, de poules pondeuses, etc. ».

La filière est si désorganisée, affirme M. Laâla Boukhalfa, que « les poules pondeuses réformées deviennent du pâté de poulet, alors qu'elles sont porteuses de tous les médicaments possibles et imaginables qui leur ont permis de survivre pendant toute leur période de ponte. »

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural, ceux du Commerce et de la Santé sont sollicités pour régler les problèmes qui risquent de détruire une filière, ne peut contribuer à la production de protéines à bas prix et de devenir un foyer de transmission de maladies.

Stratégies

L'information économique disponible sur le secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires a son origine dans les rapports du gouvernement, les statistiques des douanes et de l'ONS.

L'université apporte sa contribution à la prise de décision par les thèses et travaux des chercheurs.

L'université de Tiaret a produit une contribution qui met en relief les chiffres clés de la production agricole :

« A la fin des années 60, la production agricole assurait plus de 90% des besoins, alors qu'au début des années 80, elle ne survivait plus qu'à 30% ».

Dès 1978, le déficit s'installe durablement, remettant en cause les objectifs de l'autosuffisance alimentaire.

Les principaux produits d'importations en 2007 sont :

Les céréales, et produits céréaliers et légumes secs (respectivement 64 et 82% de la consommation totale)

Le lait (57%)

Les huiles alimentaires (93 à 95%)

Le sucre, le café et le thé (100%)

Puis viennent les produits carnés, les fruits et légumes préparés ou transformés.

Selon les chiffres du MADR, en 2006 les importations de ces produits étaient pour les viandes rouges de 66 000 tonnes, la production nationale étant de 299 000 tonnes.

Viandes blanches : production : 60 000 tonnes

La consommation par habitant était, respectivement, de 19,6 kg et de 7,3 kg pour les viandes. Les standards internationaux sont de 25kg pour les viandes rouges.

Au titre des stratégies : Les politiques mises en œuvre sont le PNDAR ou Plan de développement de l'agriculture et du rural.

Il y a eu, en 2010, la tentative d'Abdelhamid Temmar de lancer au niveau du MIPI un « Plan national d'appui aux industries agroalimentaires » qui a fait long feu.

Pourtant, M. Zane le soutient, « tous les problèmes ont été traités et les modalités de se résoudre écrites noir sur blanc ». Il s'insurge contre le fait que des « investisseurs » aidés par l'Etat ne créent rien tandis que d'autres « prêts à mettre la main au portefeuille sont empêchés d'investir dans les industries agroalimentaires ».

Pour les observateurs et les associations de consommateurs, les résultats sont encore insuffisants : on parle ouvertement d'un déficit institutionnel et organisationnel.

Faut-il arrêter les importations ?

Il est surtout question de bien gérer ce volet en évitant de stocker des céréales « comme si l'Algérie était en guerre ! ». Le vrai combat est de revenir à des normes d'organisation qui ont fait leurs preuves sous tous les cieux : planifier, orienter et contrôler : c'est le travail du gouvernement. Il est ridicule de se concentrer sur des entreprises publiques toujours en déficit, toujours assainies, alors qu'elles relèvent de l'article 715 du code de commerce, qui définit la faillite !

M. Boukhalfa insiste : « Dans l'agriculture, c'est la volonté politique et l'organisation qui doivent libérer le secteur. Lui redonnant les capacités techniques, les ressources humaines compétentes pour retrouver les bases d'une autosuffisance alimentaire ».

En réponse à une observation sur l'éventualité d'un choc agricole, M. Boukhalfa a rétorqué : « En 2020, nous pouvons avoir beaucoup d'argent sans pour autant pouvoir importer ce qu'il nous faut pour nourrir la population : les nations membres du groupe des BRICS auront tout achevé ! ».

Concertation

M. Zane a rencontré le ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Celui-ci a affirmé sa disponibilité à entendre toutes les parties prenantes du secteur. Le président de l'Association des ingénieurs agronomes a souhaité, encore une fois, la rencontre de tous ceux qui peuvent apporter des solutions aux problèmes de l'agriculture et des industries agroalimentaires, précisant : pourquoi pas un tripartite du secteur ?

Une façon de combattre positivement le « scepticisme » ?

200 000 hectares irrigués et 800 000 nouvelles vaches laitières pour mettre fin à la crise du lait

L'importation de 800 000 nouvelles vaches laitières et la consécration de 200 000 hectares de terres irriguées à la production des fourrages verts, seraient suffisantes pour venir à bout de la crise du lait que traverse le pays depuis quelques années, a indiqué M. Laâla.

La moyenne de production journalière des vaches laitières en Algérie est d'environ 15 litres par jour. Ce faible rendement est dû à la mauvaise alimentation. Dans les pays développés, les vaches bénéficiant d'une ration alimentaire en fourrage vert peuvent produire jusqu'à 90 litres de lait par jour.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Un tiers du pain finit dans les poubelles

Produit fabriqué à base de farine subventionnée par l'Etat, le pain fait l'objet d'une consommation excessive et d'un gaspillage important. « 30% du pain produit quotidiennement finit dans les poubelles », a indiqué M. Laâla. Pour mettre un terme à ce gaspillage alimentaire, l'expert a formulé plusieurs propositions : changer les habitudes alimentaires en favorisant la consommation de la pomme de terre à la place du pain comme c'est le cas en France et en Belgique, et revoir le prix de la baguette à la hausse (le pain est vendu entre 40 et 15 DA au Maroc).

RISQUES SANITAIRES

80% des viandes proviennent des abattoirs clandestins

En l'absence de structures d'abattage de grande capacité en nombre suffisant, l'abattage clandestin prend de l'ampleur en Algérie. D'après M. Laâla, 80% des viandes exposées sur les étals des marchés proviennent des abattoirs clandestins. L'opération d'abattage des animaux s'effectue sans contrôle vétérinaire, ce qui met en danger la santé du consommateur.

R.R.



LAIT

De nouvelles mesures en faveur des éleveurs

De nouvelles mesures visant à sauvegarder les intérêts des éleveurs et à garantir un fonctionnement équitable de la filière lait ont été prises par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on appris hier auprès des responsables de ce département ministériel.

Ce dispositif a été décidé après une rencontre récente entre le ministre du secteur, Sid Ahmed Ferroukhi, et les représentants des éleveurs-laitiers. En réponse à l'urgence de la situation des éleveurs, qui font face depuis plusieurs mois à des contraintes liées à l'accès aux aliments de bétail, aux lenteurs enregistrées dans le paiement des primes de soutien aux producteurs de lait cru ainsi qu'à la révision du prix de cession du lait cru auprès des laiteries, des mesures de court et moyen termes ont été arrêtées, auxquelles s'ajoutera un mécanisme de suivi et de contrôle qui impliquera l'interprofession du lait, avance la même source.

Après un long débat «serein et responsable», lors de la réunion entre le ministre et les représentants de la filière, un consensus a été obtenu sur la base d'une démarche définie et un calendrier arrêté en collaboration avec l'interprofession, afin de mettre en place les mécanismes de sauvegarde des intérêts des éleveurs laitiers.

Il s'agit aussi de garantir un fonctionnement «économique et équitable» de la filière lait, et ce, dans l'objectif d'assurer l'intégration de la production nationale et la réduction des importations de lait. Ainsi, le ministre s'est engagé, à court terme, à mettre en place des mécanismes d'approvisionnement direct, en aliment de bétail (son), des éleveurs laitiers auprès des minoteries, de décentraliser le dispositif de soutien à l'effet d'améliorer son efficacité et de réduire les délais de paiement des primes.

Concernant la révision du prix du lait cru, les deux parties ont convenu d'engager des négociations entre les éleveurs et les transformateurs (laiteries) en vue de déterminer un nouveau prix de référence qui prendra en considération les conditions des producteurs de lait cru.

A moyen terme, les nouvelles mesures porteront sur l'examen des moyens d'optimiser le dispositif actuel de soutien, notamment la révision de la nomenclature de soutien, le mode opératoire et la promotion du crédit fédératif. Il s'agit aussi de finaliser l'organisation et la structuration de la filière lait aux niveaux local, régional et national et de mettre en oeuvre, avant la fin de l'année 2015, un programme de développement et d'intégration de la production nationale de lait.

La sécheresse, qui a sévi ces trois dernières années, a réduit les fourrages, se traduisant par la hausse des prix de production du lait des élevages. En effet, les éleveurs estiment le coût de production d'un litre de lait cru à plus de 70 DA, alors que ce produit est cédé aux transformateurs à 45 DA/litre, ce qui a poussé un certain nombre d'entre eux à vendre leur cheptel laitier aux abattoirs. Face à cette situation, des éleveurs de plusieurs wilayas ont mené des actions de protestation en distribuant le lait gratuitement aux consommateurs au lieu de le livrer aux laiteries, alors que dans certaines régions, ils ont carrément versé le produit à même le sol.

Baisse de la facture des importations de matériaux de construction sur les 7 premiers mois de 2015

La facture d'importation des matériaux de construction s'est établie à 1,49 milliard de dollars (usd) sur les 7 premiers mois de 2015, contre 2,12 milliards usd à la même période de 2014, soit une baisse de 29,87%, a-t-on appris hier auprès des Douanes.

Les quantités importées ont également reculé, mais à un moindre rythme de celui des coûts, passant à 6,19 millions de tonnes contre 6,64 millions de tonnes (-6,79%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La baisse des importations a concerné l'ensemble de la composante de ces matériaux: ciments, bois, produits en céramique, fer et acier. Ainsi, la facture des importations des ciments (Portland, aluminé, hydraulique...) a atteint 306,94 millions usd contre 352,93 millions usd (-13,03%).

La quantité des ciments



importés a également baissé, passant à 3,66 millions de tonnes contre 3,83 millions de tonnes (-4,43%). Pour ce qui concerne les importations de bois, la facture est passée à 369,36 millions usd (807,503 tonnes) contre 522,45 millions usd (924,653 tonnes), soit des baisses de -29,3% en valeur et de 12,67% en volume.

Les importations de fer et d'acier ont connu une baisse plus importante en se chiffrant à 786,76 millions usd contre 1,19 milliard usd (-34,37%). Les quantités importées ont chuté de 8,56%, passant à

1,68 million de tonnes contre 1,84 million de tonnes.

La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enregistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise. En effet, les cours mondiaux du minerai de fer, qui est un composant clé de l'acier, sont tombés à leur plus bas niveau depuis 2009 à 44,59 dollars la tonne.

Concernant les importations algériennes des

produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont enregistré la plus forte baisse en valeur (-46,18%) pour atteindre 28,27 millions usd (31.025 tonnes) contre 52,53 millions usd (36.945 tonnes). Ceci s'explique, entre autres facteurs, par le fait que les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin de freiner l'accroissement de la facture des importations.

Les promoteurs chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis la fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

ALGÉRIE-CHINE

La dévaluation du yuan susceptible de réduire la facture des importations provenant de Chine

La dévaluation de la monnaie chinoise pourrait se traduire par une baisse de la facture des importations algériennes provenant de la deuxième économie mondiale, en raison de la hausse du pouvoir d'achat du dollar face au yuan, estiment plusieurs économistes.

Depuis 2013, la Chine est devenue le premier fournisseur de l'Algérie: Libellés en dollars, les exportations chinoises vers l'Algérie ont atteint 6,82 milliards de dollars en 2013 pour augmenter à 8,2 milliards de dollars en 2014, et se sont établies à 4,33 milliards de dollars au 1^{er} semestre 2015. «La dévaluation du yuan, décidée par les autorités monétaires chinoises, est une mesure destinée à rendre les ex-

portations de ce pays asiatique plus compétitives sur le plan prix», explique Kamel Rezzig, économiste et universitaire. «Il est sûr que l'Algérie devrait payer moins avec un dollar plus onéreux par rapport au yuan», soutient-il en rappelant qu'il s'agit d'une dépréciation conjoncturelle imposée par la situation morose de l'économie chinoise et destinée à relancer les exportations en les rendant moins chères. L'expert financier Mohamed Gharnaout abonde dans le même sens en affirmant que la baisse de la valeur du yuan devrait soutenir les exportations chinoises en les rendant moins chères dans les marchés extérieurs. «Il est clair que la valeur des exportations chinoises vers l'Algé-

rie sera revue à la baisse dans la foulée de la dépréciation du yuan et cela aura, certainement, un effet direct sur la balance commerciale algérienne», pronostique-t-il. A rappeler que l'emballage des importations de biens et la baisse des exportations s'étaient traduites par une forte contraction de l'excédent commercial sur l'année 2014, en s'établissant à seulement 0,59 milliard de dollars contre 9,73 milliards de dollars en 2013, soit le plus faible excédent commercial depuis l'année 1998.

En 2014, la valeur totale des exportations avait atteint 60,4 milliards de dollars contre des importations de biens de 59,44 milliards de dollars.

LE DIRECTEUR DU TOURISME DE LA WILAYA D'ALGER, SALAH BENAKMOUM :

«144 hôtels seront réalisés à Alger d'ici à 2017»

Un total de 144 nouveaux projets de construction d'hôtels et de complexes touristiques seront prévus à Alger et permettront de disposer de 25.000 nouveaux lits d'hôtel d'ici à 2017, a indiqué hier le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Salah Benakmoum. «Les 144 nouveaux projets de construction d'hôtels et de complexes touristiques prévus à Alger permettront de disposer de 25.000 nouveaux lits d'hôtel d'ici à 2017, contre 19.000 actuellement», selon M. Benakmoum qui fixe le chiffre de 50.000 lits pour résorber le déficit. Il a ajouté que le montant global des investissements en cours est de 130 milliards DA et devront générer une nouvelle activité et 15.000 postes d'emploi à Alger. Ce responsable souligne que les objectifs de la direction du tourisme à Alger «sont conformes» aux orientations du mi-

nistre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul. Le ministre a insisté sur l'exploitation et la valorisation du tourisme en Algérie, et ce lors d'une communication sur le thème: «le tourisme, gisement économique à exploiter et à valoriser» prononcée au cours de la rencontre qui a réuni samedi à Alger, le gouvernement et les walis. Toutefois, M. Benakmoum fait état de quelques contraintes. «Il y a le problème de la rareté du foncier qui se pose», a-t-il admis, indiquant qu'il faut procéder à la viabilisation des terrains et chercher des investisseurs capables de réaliser leurs projets dans un délai de deux à trois ans «pour contribuer à la création de l'activité et de l'emploi dans des secteurs hors hydrocarbures». Le directeur table sur l'inauguration de 10 nouveaux hôtels en



2015 dans la capitale et nourrit l'espoir de maintenir ce rythme dans les années à venir. Le directeur précise que les investissements dans le tourisme sont disséminés à travers les quatre coins de la capitale

que ce soit à l'ouest comme à Zéralda et Cheraga ou encore au centre comme à Alger Centre et à Hussein Dey ainsi qu'à l'est (Bab Ezzouar, El-Hamiz). La capacité des hôtels prévus varie entre 20 et 400 lits.

Alger dispose actuellement de 172 hôtels avec une capacité de près de 20.000 lits, selon la direction du tourisme. Un total de 75 hôtels sont déjà classés définitivement alors que les autres dossiers sont en étude. Cinq hôtels sont classés 5 étoiles, 2 de 4 étoiles, et 18 de 3 étoiles alors que les autres sont de moindre importance. Le directeur du tourisme a insisté sur la nécessité d'offrir un service de qualité aux clients dans des espaces touristiques en répondant à des standards internationaux grâce à la formation du personnel.

APS

SELON L'ARPT

Près de 1,6 million d'abonnés internet en Algérie et plus de 3 millions à la téléphonie fixe en 2014

Le nombre global d'abonnés à la téléphonie fixe en Algérie a atteint 3,098 millions en 2014 contre 3,595 millions en 2013, en baisse de plus de 13%, alors que le nombre d'abonnés à internet était de près de 1,6 million durant la même période, en hausse de 24,64%, relève l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) dans un rapport.

«Le parc d'abonnés au réseau fixe est estimé à 3,098.787 clients en 2014 contre 3,595.880 en 2013, en baisse de 13,82%», précise le régulateur du marché dans son rapport annuel.

Cette tendance baissière est observée pour la deuxième année consécutive, avec un taux négatif plus accentué par rapport à l'année précédente, -13,82% contre -5,11% une année auparavant. Après avoir enregistré une évolution positive en 2012 de l'ordre de 23,87%, le parc



abonnés de la téléphonie fixe a évolué négativement en 2013 (-5,11%), poursuivant cette tendance en 2014 (-13,82%). La densité téléphonique a enregistré la même tendance baissière passant de 9,29% en 2013 à 7,85% en 2014, au même titre que la proportion des ménages disposant d'une ligne fixe qui est passée de 47,68% en 2013 à 40,04% en 2014.

S'agissant de la répartition des abonnés par type de réseau, l'ARPT fait remarquer que le segment filaire se taille la part du lion avec 2.825.827 abonnés, soit 91,79% contre 272.960 abonnés pour le radioélec-

trique, soit 8,81%. Le trafic téléphonique a été estimé à 3,862 millions de minutes en 2014 contre 4,345 millions de minutes en 2013. Le secteur de la téléphonie fixe a généré en 2014 un chiffre d'affaires de 81,51 milliards de DA, en hausse de 11,12% par rapport à 2013 (73,36 milliards de DA).

Par ailleurs, le nombre d'abonnés à internet en Algérie a atteint près de 1,6 million à fin 2014, en hausse de 24,64% comparativement à 2013, selon le rapport de l'ARPT.

«Le parc des abonnés à internet est passé de 1.283.420 en 2013 à 1.599.692 abonnés en

2014», a précisé le régulateur du marché dans son rapport. Selon ce document, le taux de la densité internet est passé de 3,32% en 2013 à 4,05% en 2014, alors que la proportion des ménages disposant d'un accès internet a connu une progression plus importante, passant de 19,65% à 24% durant la même période.

Le haut débit fixe (ADSL) compte 1,518.629 abonnés en 2014, soit 94,93% du nombre total des abonnés contre 80.693 abonnés (5,04%) au haut débit sans fil en mode fixe (4G LTE), une nouvelle technologie introduite en avril dernier dans le pays et a concerné, dans un premier temps, les entreprises et les cybercafés avant de s'étendre aux particuliers.

Le reste des abonnés à l'internet concerne le Wimax (standard de communication utilisé surtout comme mode de transmission et d'accès à internet haut débit sur une zone géographique étendue) avec seulement 370 abonnés, soit 0,02%.

«43,3 millions d'abonnés au GSM dont 8 millions à la 3G en 2014»

Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile en Algérie a atteint 43,3 millions de clients en 2014, dont 8,51 millions au réseau de la 3G, en hausse de 9,26% par rapport à 2013, selon un rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT).

«Le parc global de la téléphonie mobile a enregistré une évolution de 3,66 millions d'abonnés au cours de l'année 2014, passant de 39.630.347 clients en 2013 à 43.298.174 fin 2014, soit un taux de croissance de 9,26% par rapport à l'année précédente», précise le régulateur du marché dans son rapport.

L'observatoire du marché de la téléphonie mobile en Algérie en 2014 fait ressortir que sur les 43 millions d'abonnés, 39,79 millions sont des abonnés au réseau GSM, soit 80,35% contre 8,51 millions d'abonnés au réseau de troisième génération (3G), soit 19,65%.

Le parc d'abonnés GSM avec ses

34,79 millions d'abonnés est en baisse de 11,53% par rapport à l'année précédente. Une baisse «due essentiellement à la migration vers les réseaux de troisième génération (3G)», explique l'ARPT. Djézzy vient en tête en termes d'abonnés (GSM +3G) avec 18,612 millions, suivi de Mobilis (13,022 millions) et Ooredoo (11,663 millions) qui a enregistré le plus important taux de croissance en 2014 (+22,69%). Néanmoins, Mobilis compte le plus grand nombre d'abonnés à la 3G avec 3,816 millions, suivi par Ooredoo (3,438 millions) et Djézzy (1,254 million). En termes de parts de marché, l'opérateur Djézzy, avec 49,89%, reste leader dans le segment GSM, suivi de Mobilis avec 26,46% et Ooredoo avec 23,64%. Dans le segment 3G, c'est l'opérateur Mobilis qui arrive en tête avec 44,85%, talonné par Ooredoo (40,41%), alors que Djézzy, qui a commencé à commercialiser ses services en juillet 2014, détient 14,74% des parts de marché. En

2014, un total de 83,32% des abonnés 3G sont prepaid contre 16,68% postpaid. Le trafic voix généré sur les réseaux de télécommunications GSM et 3G a atteint 87,67 milliards de minutes en 2014 dont 68,98% réalisées en on-net, selon l'ARPT, soit une hausse de 3% par rapport à 2013.

La consommation moyenne mensuelle par abonné en minute est de 176 minutes en 2014 contre 184 minutes en 2013, soit une diminution de 4,25%, ajoute le rapport.

Quant au chiffre d'affaires généré en 2014 par les trois opérateurs activant dans le domaine de la téléphonie mobile, estimé à 324 milliards DA, il a connu une croissance de plus de 8% par rapport à 2013, précise le rapport de l'opérateur de régulation du marché.

La densité téléphonique mobile (GSM+3G) a connu une évolution nette de 7,21%, passant de 102,40% à 109,62%, souligne l'ARPT qui explique cette croissance essentiellement par l'introduction de la 3G.

«Mobilis se félicite de sa position de leader de la 3G en Algérie»

Le PDG de l'opérateur public de la téléphonie mobile Mobilis, Saad Damma, s'est félicité de la position de leader de son groupe de la technologie 3G en Algérie suite aux résultats publiés dimanche par l'observatoire du marché de la téléphonie mobile en Algérie et édités par l'ARPT.

Le rapport classe Mobilis numéro un de la 3G en nombre d'abonnés qui a atteint 3,816,312 à fin 2014, représentant 44,85% de parts de marché. Mobilis compte entériner «ce leadership dès la fin de cette année 2015, une fois que les 48 wilayas seront totalement couvertes par la 3G++ de Mobilis», a indiqué M. Damma dans une déclaration à l'APS.

Il s'est déclaré «fier et heureux d'être le leader de la 3G en Algérie avec une part de marché considérable autour de 45%». Le premier responsable du groupe a tenu, à cette occasion, à «remercier tous les clients du groupe pour

leur confiance, les compétences de Mobilis (techniciens et commerciaux) pour les efforts qu'ils consentent», réitérant «l'engagement du groupe à couvrir les 48 wilayas à fin 2015».

Evoquant les données rapportées par l'observatoire, le PDG de Mobilis estime que «les chiffres démontrent que le marché algérien n'est pas encore saturé mais plutôt très porteur, enregistrant une évolution de plus de 9% sur le parc global, et une densité mobile qui passe de 102,4 à plus de 109%». Il a relevé que «cette dynamique enregistrée sur le marché national fait que notre segment d'activité soit l'un des plus actifs sur la Méditerranée, ce qui explique l'intérêt porté par les différents équipementiers et fournisseurs de terminaux». Par ailleurs Mobilis détenait également à fin 2014, le plus grand réseau de téléphonie mobile de 3G avec au total 35 wilayas couvertes.

APS

LE DG DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, DJAOUAD BOURKAÏB : «Environ 15 % des travailleurs non déclarés à la sécurité sociale»



Environ 15% des travailleurs, tous secteurs confondus, ne sont pas déclarés à la sécurité sociale par leurs employeurs», a déclaré M. Bourkaïb sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, qualifiant d'«inacceptable» qu'un employeur ne déclare pas ses employés à la sécurité sociale. Le même responsable a rappelé à ce propos les «lourdes sanctions» qui pèsent sur les employeurs en infraction avec la loi, précisant qu'un délai est accordé à ces employeurs jusqu'au 21 septembre prochain pour régler la situation de leurs travailleurs.

«Une nouvelle mesure prévoit une phase transitoire de régularisation de la situation des employeurs en infraction à la législation en vigueur, en leur accordant un délai de soixante (60) jours à compter de la publication de la loi de Finances complémentaire (23 juillet-21 septembre 2015), pour affilier à la sécurité sociale les travailleurs non déclarés», a indiqué M. Bourkaïb. Il a également fait savoir que ces dispositions, contenues dans la LFC 2015, ont pour objectif de «durcir» les mesures coercitives à l'encontre des employeurs qui ne procèdent pas à l'affiliation à la sécurité sociale de leurs travailleurs après expiration du délai accordé. Ainsi, cette mesure permettra, d'une part, de protéger les travailleurs non déclarés et leurs droits sociaux et

d'autre part, d'inciter les employeurs à régulariser dans les 60 jours leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale, sans sanctions ni majorations et ni pénalités de retard pendant ce délai, à fait savoir le même responsable. Concernant les mesures destinées aux travailleurs du secteur informel, M. Bourkaïb a indiqué que la LFC 2015 prévoit des incitations «fortes» pour ces travailleurs afin de s'affilier «volontairement» à la sécurité sociale. «Ces mesures visent à inciter les personnes exerçant dans le secteur informel, estimées à près d'un million, à s'affilier volontairement à la sécurité sociale afin de bénéficier d'une couverture sociale pour eux-mêmes et leurs ayants droit», a-t-il expliqué. Selon le même responsable, «il suffit pour ces travailleurs de se rapprocher de la CNAS de leurs wilayas pour remplir un formulaire et verser une cotisation mensuelle, fixée à 12% du Salaire national minimum garanti (SNMG), soit l'équivalent de 2.160 DA par mois pour une phase transitoire d'une durée maximale de trois ans». M. Bourkaïb a expliqué, dans le même sillage, que ces mesures «permettront également à ces personnes, après la formalisation de leurs situations, de valider les trois années transitoires au titre de leurs retraites». Il a estimé que l'impact de ces mesures en termes de recouvrement de cotisations peut dépasser annuellement les deux milliards de DA, ce qui permettra à l'Algérie, selon lui, de s'inscrire comme l'un des pays précurseurs dans le domaine de l'élargissement de la protection sociale au secteur informel.

SÉTIF: 8 décès par noyade depuis le début de cette année



Azzedine Tiouri

Malgré les multiples appels à la vigilance en cette période estivale, les jeunes s'aventurent toujours dans les barrages, les étangs et les oueds pour se rafraîchir mais sans mesurer le danger qui les guette sachant que ces endroits ne sont pas gardés. C'est ce qui est arrivé, hier, à un jeune de 17 ans qui a trouvé la mort par noyade dans l'une des cascades de l'oued Berd, une quarantaine de km au nord du chef lieu de wilaya Sétif. En cette période estivale, ces bassins d'Oued Berd, l'une des sources d'alimentation en eau potable de la ville de Sétif, sont très fréquentés par des jeunes qui viennent se baigner pour se rafraîchir. L'intervention rapide des secours n'ont pu que constater le décès du jeune homme, originaire de Dehamcha, venu en excursion avec ses amis, dont le corps a été transporté par la Protection civile d'Amoucha à la morgue de l'hôpital d'Ain Kebira.

La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête.

Selon la cellule de communication, les services de la Protection civile de Sétif ont enregistré depuis le début de cette année à ce jour, à travers l'ensemble de la wilaya, 6 accidents par noyade dans les barrages, les étangs et les retenues collinaires qui ont fait 8 morts, tous des jeunes âgés entre 13 et 44 ans.

Dans un autre registre, la même source nous signale que les mêmes services ont enregistré au cours de cette semaine, 3 incendies dans des hangars qui ont causé la destruction de 1 600 bottes de foin dans la localité de Boudjemline, dans la commune d'Ouled Saber, de Oued Daheb, dans la commune de Béni Fouda et de Zouaoua, dans la commune de Maouklane.

A. T.

Un jeune homme de 32 ans chute du 4^e étage

Les agents de la Protection civile de Sétif ont dû intervenir, hier, après la chute d'un jeune homme de 32 ans du balcon d'un appartement de ses parents situé au 4^e étage de la cité des Tours d'Ain Tebnet, à la sortie est de Sétif. Selon sa famille, le jeune homme qui est décédé sur le coup, serait atteint de troubles psychiques. Le corps de la victime a été transporté par la Protection civile à la morgue du Centre hospitalo-universitaire Saâdna-Abdenour de Sétif.

La police a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

A. T.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ :

18675 retraits de permis en 6 mois

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont enregistré durant le premier semestre de l'année en cours le retrait de pas moins de 18675 permis de conduire, 23887 infractions et délits enregistrés. Mais l'augmentation du nombre de radars et le renforcement des contrôles routiers n'auraient donc pas eu l'effet escompté.

M.B.

Le nombre d'accidents de la route à Bordj Bou-Arréridj a augmenté de 23 durant ce premier semestre de l'année en cours par rapport à même période en 2014, a-t-on appris

auprès de la gendarmerie nationale. Ces 266 accidents ont causé la mort à 51 personnes depuis janvier, soit 22 personnes en plus que l'an dernier à la même époque.

Le nombre des blessés, lui aussi a augmenté de 34 personnes. Il a atteint le chiffre

record de 502 blessés en six mois.

S'agissant des causes à l'origine de ces accidents, le commandant Merah Saïd, commandant de l'escadron de la sécurité routière de Sidi M'barek, a indiqué que la réfection de l'autoroute (tron-

çon El Achir-Bordj Bou-Arréridj) et l'état altéré des véhicules sont toujours présentes comme principales causes des accidents routiers. Toutefois, a-t-il relevé, le facteur humain demeure à l'origine de ces accidents à hauteur de plus de 90%.



M'SILA : Mort d'une fillette de 2 ans lors de l'effondrement d'un mur

Un dramatique accident est survenu dans l'après-midi de la journée d'avant-hier, dimanche, au niveau de la commune de Belaâyba, une soixantaine de kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'sila. Une fillette de 2 ans, B.Dj., a été écrasée par les débris résultant de l'effondrement d'un mur. La petite fillette a laissé la vie sur le champ vu la gravité de ses blessures. Les causes de l'effondrement du mur demeurent inconnues et une enquête a été ouverte par la brigade locale de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances réelles de ce drame. La dépouille mortelle de la victime a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Magra.

M.B.

BATNA Trois morts et 3 blessés dans deux accidents

Trois personnes sont décédées et trois autres ont été blessées au cours de deux accidents de la circulation distincts, survenus dimanche après-midi dans la wilaya de Batna, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Le premier accident est survenu à la cité des fonctionnaires en face du lycée Mostéfa Benboulaïd de la ville de Batna, lorsqu'un véhicule utilitaire s'est renversé sur le bas-côté de la chaussée, tuant deux jeunes piétons (20 ans) sur le coup, précise-t-on de mêmes sources, ajoutant que les corps des victimes ont été transférés à la



morgue du CHU de Batna.

Le second accident a fait un mort (une femme âgée de 48 ans) et trois blessés dont deux grièvement, à la suite d'une collision entre quatre voitures survenue sur la RN 86, à l'entrée de la commune de Lamsene (12 km au sud de Merouana).

Le corps de la victime, a

été transféré à la morgue de l'hôpital de la cité de Ali Nemer (Merouana) où ont été également évacués les trois autres blessés pour soins, a-t-on ajouté.

Des enquêtes ont été ouvertes par les services compétents pour déterminer les circonstances de ces deux accidents.

M'SILA Un mort et dix blessés dans un accident de la circulation

Une personne de 57 ans a perdu la vie et 10 autres ont été blessées, dont une grièvement atteinte, dans un accident de la route survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la wilaya de M'sila, ont indiqué hier les services de la Protection civile.

L'accident, une violente collision entre un véhicule de tourisme et un taxi de

transport collectif, a eu pour théâtre la RN8 reliant les wilayas de M'sila et de Bouira, au lieu-dit Ain Kharmam, dans la commune de Benzouh, selon la même source. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

APS

TISSEMSILT Un mort et six blessés dans un accident de la route sur la RN 14

ABED MEGHIT

La route continue toujours à faire des victimes et ce, malgré les campagnes de sensibilisations et les différents appels à la prudence. Un accident de circulation est survenu sur la RN 14 reliant Tiaret et Tissemsilt au lieu-dit «Dhar El Hadjadj». Selon notre source, une personne, âgée de 59 ans, a trouvé la mort et 6 autres, dont l'âge varie entre 12 et 61 ans, ont été blessées, suite à une collision entre deux voitures de marques Peugeot 301 et Renault Spark. Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux du drame pour porter secours aux victimes. Par ailleurs, une enquête est ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances et les causes de ce 9^{ème} accident de la circulation.

AIR ALGÉRIE: Légère perturbation du programme des vols hier matin à cause de pannes techniques

Le programme des vols de la compagnie aérienne nationale Air Algérie a enregistré hier matin de «légères» perturbations à cause de pannes techniques sur deux avions, a indiqué la compagnie dans un communiqué.



«Suite à des pannes techniques inopinées survenues hier dimanche sur deux avions gros porteurs, à destination de Paris (France) et de Dubaï (Emirats Arabes Unis), des perturbations sur le programme de vol d'Air Algérie sont attendues cette matinée avec une sta-

bilisation en début d'après midi», précise le communiqué.

Des mesures ont été «immédiatement prises dans la nuit de dimanche à lundi. Ces mesures ont abouti à l'arrivée d'un avion de substitution de même capacité de Paris pour ce qui est de l'appareil

affrété et à l'acheminement à Dubaï de la pièce de rechange pour réparation immédiate du second avion», explique la même source. Les passagers des deux gros porteurs ont été pris en charge par la compagnie dans des hôtels à Paris et à Dubaï, a-t-on ajouté.

Un incident technique à l'origine d'une perturbation du trafic du tramway d'Alger



Le tramway d'Alger a connu hier une perturbation du trafic suite à un incident technique, indique la Société d'exploitation des tramways (SETRAM) dans un communiqué. «Aujourd'hui, lundi 31 août 2015, le tramway d'Alger a connu depuis

le début de service à 5h30, une perturbation du trafic suite à un incident technique», précise la même source, ajoutant qu'un «service d'exploitation en mode dégradé renforcé par des bus a été mis en place par la SETRAM afin d'assurer la conti-

nuité du service public».

Tout en assurant que l'exploitation en mode nominal a repris à partir de 9h30, la SETRAM présente ses excuses auprès de son aimable clientèle pour les désagréments occasionnés par cette perturbation.

Des centaines d'oliviers et de nombreuses ruches ravagés par des incendies à Skikda

Trois incendies ont provoqué, dimanche en plusieurs points de la wilaya de Skikda, la destruction de quelque 400 oliviers, de plus de 50 ruches et de plusieurs étendues de maquis, a-t-on appris, hier de la Protection civile. Les sinistres se sont produits dans les communes de Filfila (est de Skikda), détruisant 10 oliviers, 5 ruches et 2 hectares de maquis, de Tamalous (ouest de Skikda), ravageant 250 oliviers, 20 figuiers, 10 ruches et un demi-hectare de maquis, et d'Aïn Charchar (est de Skikda), où 150 oliviers, 40 ruches, 12 arbres fruitiers et 3 hectares de maquis, sont partis en fumée, selon la même source. Les services de la Protection civile ont également fait savoir que l'intervention rapide des éléments de ce corps, qui se tiennent en alerte depuis le début de l'été, a permis de sauver 11 habitations et plusieurs champs à Filfila et une centaine d'oliviers à Aïn Charchar.

APS

AÏN TÉMOUCHENT: 10 ha de pins d'Alep et de maquis ravagés par le feu à Sassel



Une superficie de 10 hectares de pins d'Alep et de maquis a été détruite par un incendie qui s'est déclaré dans la forêt de Sassel, dans la commune de Ouled Boujemâa, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent.

Pour venir à bout de cet incendie, enregistré samedi, les pom-

piers ont utilisé d'importants moyens humains et matériels relevant d'Aïn Témouchent et de la colonne mobile de Tlemcen, ainsi que des moyens de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on précisé. Ainsi, plus de 100 agents de la Protection civile ont été mobilisés pour contenir le feu qui menaçait de se propager en raison des vents chauds soufflant

sur la wilaya. La négligence humaine serait, selon les premiers éléments de l'enquête, à l'origine de ce sinistre. Un barbecue mal éteint serait la cause du déclenchement de l'incendie, indique-t-on. Cette forêt de 3.150 ha de superficie totale, a déjà vu, en 2012, plus de 139 ha de pins d'Alep et de maquis partir en fumée, à la suite d'un incendie.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Mise hors état de nuire de 19 individus impliqués dans des actes de violence à Oued Tlélat



Dix-neuf individus, impliqués dans les actes de violence enregistrés dans la nuit du samedi à dimanche à la cité 400-Logements d'Oued Tlélat, ont été appréhendés par les éléments de la Sûreté de wilaya d'Oran, a annoncé, hier, dans un communiqué, la cellule de communication de ce corps de sécurité. Lors de l'opération ayant conduit à l'arrestation de ces individus, en majorité des repris de justice âgés entre 19 et 30 ans, les policiers ont saisi un lot d'armes blanches prohibées, des antennes paraboliques utilisées comme boucliers par les membres de ces gangs ainsi que 58 bouteilles vides devant servir de cocktails molotov, a-t-on encore ajouté. Les mis en cause ont été présentés à la justice, précise-t-on. La mise hors état de nuire de ces bandes de jeunes a été favorablement accueillie par la population de Oued Tlélat, notamment par les nouveaux résidents ayant bénéficié récemment d'un relogement au niveau de ladite cité.

Un cambriolage avec arme à feu avorté à Oran, deux individus arrêtés

Deux individus ont été arrêtés à Oran alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un cambriolage avec arme à feu, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les deux mis en cause, repris de justice âgés de 27 et 36 ans, ont été appréhendés en flagrant délit de tentative de cambriolage d'une bijouterie et en possession de l'arme à feu, a-t-on précisé de même source.

La neutralisation de ces deux malfaiteurs intervient à l'issue de l'enquête ouverte par les services de la Police judiciaire en coordination avec la 9^{ème} Sûreté urbaine de la SW, et ce, suite à des informations faisant état d'individus s'adonnant à des agressions à main armée.

Les investigations ont débuté par la surveillance de plusieurs suspects avant d'aboutir à l'identification et l'arrestation des deux dangereux individus qui auront à répondre de leurs actes devant la justice, a fait savoir la cellule de communication de la SW.

BELGIQUE

Saisie d'une importante quantité de drogue au port d'Anvers



Une quantité de 1,6 tonne de cocaïne a été saisie par la douane belge au port d'Anvers, situé à 60 km au nord de Bruxelles, rapportent hier les médias locaux.

Cette quantité, d'une valeur estimée à 62 millions d'euros, a été saisie au cours de ces trois derniers jours dans des containers en provenance d'Amérique du Sud, selon les mêmes sources. Selon la presse, la technique utilisée par les trafiquants consiste à cacher la drogue soit pendant le transport soit lors d'une phase de traitement au-dessus des marchandises avant d'être reprise à son arrivée dans un container.

En 2014, la douane belge a saisi 8,125 tonnes de cocaïne et 4,5 tonnes de marijuana au port d'Anvers, selon le rapport annuel de la police judiciaire fédérale d'Anvers.

AUTRICHE

Un pilote se tue dans le crash de son avion lors d'un meeting aérien



Le pilote d'un petit avion a trouvé la mort dimanche en s'écrasant lors d'un meeting aérien organisé dans un aérodrome en Carinthie, au sud de l'Autriche.

La victime, 50 ans, est décédée peu après le crash succombant à ses graves blessures, rapporte l'agence autrichienne de presse APA, citant le commandant de police dans le district de Friesach-Hirt, Marianne Makoru où se trouve l'aérodrome.

Tout en indiquant que le pilote décédé était très expérimenté et que l'avion s'est écrasé loin des 500 spectateurs présents à la tribune, la même source souligne que les causes de l'accident restent encore indéterminées.

Ce crash survient une semaine après deux accidents d'avion qui se sont produits successivement lors de deux meetings aériens, le samedi 22 août à Brighton, sur la côte sud de l'Angleterre, faisant 11 victimes et le jour d'après en Suisse, provoquant la mort du pilote.

USA

Ignacio, ouragan de catégorie 4, se rapproche de Hawaï

Un puissant ouragan de catégorie 4 s'approchait dimanche de Hawaï, où une surveillance a été mise en place, mais le cœur de la tempête devrait éviter l'archipel américain, selon les dernières prévisions du Centre du Pacifique sur les ouragans (CPHC).



«L'ouragan majeur Ignacio continue de se déplacer vers le nord-ouest», a fait savoir le CPHC à 15h00 GMT, dans son dernier bulletin complet.

À 18h00 GMT, selon un bulletin intermédiaire, il se trouvait à 690 kilomètres de la première île de Hawaï.

Dans son bulletin complet, l'organisme basé à Honolulu, a précisé que

l'œil de l'ouragan se déplaçait à 15 km/h vers le nord-nord-ouest. Il devrait conserver cette trajectoire jusqu'à aujourd'hui, et passer au nord-est de l'île principale hier et des plus petites à partir d'aujourd'hui.

Une surveillance a été mise en place pour les îles de Maui, Molokai, Lanai et Kahoolawe, ainsi que dans le comté de Hawaï. Les vents soufflent à

près de 220 km/h, avec des rafales plus puissantes, ce qui le place dans la catégorie 4 de l'échelle Saffir-Simpson qui en compte 5.

Ignacio devrait perdre de la puissance à partir d'aujourd'hui, a relevé le CPHC, soulignant que l'archipel américain devrait subir des vents forts et des pluies pouvant cumuler entre 5 et 10 cm.

CLIMAT

Pas assez d'argent pour la prochaine conférence mondiale de l'ONU

Il n'y a pas assez d'argent pour la prochaine session de négociations sur le climat en octobre, ni pour la conférence mondiale de l'ONU sur le réchauffement climatique (COP21) prévue à Paris, averti hier à Bonn une responsable de l'ONU.

Il n'y a pas assez «d'argent pour la session d'octobre déjà prévue ou pour la COP», a déclaré Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la convention cadre de l'ONU sur le climat, à l'ouverture de l'avant-dernière session de négociations à Bonn.

«J'ai le regret de vous informer que nous avons actuellement un déficit de 1,2 million d'euros (1,3 million de dol-

lars) juste pour couvrir les sessions prévues à l'ordre du jour», a dit Mme Figueres. Elle a appelé «les pays en mesure de le faire à apporter une contribution».

Les représentants de 195 pays sont attendus du 30 novembre au 11 décembre à Paris, pour négocier, sous l'égide des Nations unies, lors de la 21^e Conférence sur le climat, un accord mondial visant à freiner le réchauffement climatique de la planète.

Aujourd'hui, 56 pays, représentant environ 60% des émissions de gaz à effet de serre, ont publié leurs engagements sur les 195 qui doivent le faire.



BRACONNAGE

749 rhinocéros tués depuis janvier en Afrique du Sud

Un total de 749 rhinocéros on été tués depuis le début de l'année 2015 en Afrique du Sud, a déclaré dimanche à Pretoria la ministre sud-africaine de l'Environnement, Edna Molewa.

S'exprimant lors d'un point de presse, Mme Molewa a précisé que 544 des rhinocéros tués vivaient dans le Parc national de Kruger (KNP), l'une des plus grandes réserves situées dans le nord-est de l'Afrique du Sud.

«Le nombre de braconniers qui entrent dans le



parc dans le but de tuer les rhinos a enregistré une croissance de 27%», a-t-elle fait savoir, affirmant : «Nous menons des efforts anti-braconnage».

Elle a relevé que 1.617 actes de braconnage ont été enregistrés dans le parc, soit une moyenne de trois incursions par jour. Selon la ministre, depuis 2013, le nombre des rhinos blancs reste relativement stable en Afrique du Sud, pays qui abrite plus de 80% de cette espèce animale dans le monde.

APS

MIGRATIONS

Les ministres de l'UE se réunissent le 14 septembre pour discuter de la crise migratoire

Les ministres de l'Intérieur des pays de l'Union européenne vont tenir une réunion d'urgence le 14 septembre à Bruxelles, à un moment où l'Europe tente de trouver des solutions communes face à l'aggravation de la crise migratoire, annoncé le Luxembourg qui assure actuellement la présidence tournante de six mois de l'UE.



«La situation en matière de migrations en dehors et à l'intérieur des frontières de l'Union européenne a récemment pris des proportions jusqu'ici inédites», a indiqué le Luxembourg dans un communiqué.

«Dans le but d'évaluer la situation sur le terrain, les actions politiques en cours et de discuter de nouvelles initiatives visant à renforcer la réponse européenne, le ministre luxembourgeois de l'Immigration et de l'Asile Jean Asselborn a décidé d'organiser un conseil JAI (justice et affaires intérieures, ndr) extraordinaire», indique le communiqué. La convocation d'une réunion des 28 Etats membres de l'UE intervient quelques heures après l'appel commun

dans ce sens de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni. Cet appel fait suite à une rencontre des ministres français, allemand et britannique de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, Thomas de Maizière et Theresa May, en marge d'une réunion à Paris de neuf pays européens consacrée à la sécurité dans les transports. Le trio «a souligné la nécessité de prendre des mesures immédiates pour faire face au défi constitué par ces flux migratoires».

Ils ont également demandé que soient d'urgence mis en place des centres d'accueil en Italie et en Grèce afin de procéder à l'identification des demandeurs d'asile et des migrants illégaux, et appelé à l'établissement d'une

liste commune européenne énumérant les «pays d'origine sûrs» dont les migrants ne sont pas considérés a priori comme demandeurs d'asile.

Berlin s'attend ainsi à recevoir quelque 800.000 demandes d'asile en 2015, soit quatre fois plus qu'en 2014, et a donc insisté sur l'établissement de cette liste, arguant qu'elle permettrait de dégager des fonds pour aider ceux qui fuient la guerre et les persécutions.

Sur les sept premiers mois de l'année, le nombre des migrants arrivés aux frontières de l'UE a atteint environ 340.000, contre 123.500 pour la même période en 2014, selon l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex.

La Hongrie convoque un représentant de l'ambassade de France

Le ministre hongrois des Affaires étrangères Peter Szijjarto a convoqué hier un représentant de l'ambassade de France à Budapest à la suite des critiques de son homologue français Laurent Fabius sur la clôture mise en place à sa frontière avec la Serbie face aux migrants. «Au lieu de porter des jugements choquants et infondés, on devrait plutôt se concentrer sur la recherche de solutions communes pour l'Europe», a déclaré le ministre hongrois des Affaires étrangères dans le communiqué diffusé par l'agence de presse hongroise MTI.

Il a affirmé que «les déclarations (de Laurent Fabius) ne pouvaient pas rester sans réponse et que c'est la raison pour laquelle il a convoqué un représentant de l'ambassade de France au ministère des Affaires étrangères lundi pour lui présenter officiellement la position de la Hongrie». «Il apparaît que



certaines personnes en Europe sont toujours incapables de comprendre quelle pression stupéfiante et dramatique subit la Hongrie du fait de la migration via les Balkans de l'Ouest», a ajouté M. Szijjarto.

«Quand je vois un certain nombre de pays d'Europe qui n'acceptent pas les contingents (de répartition des exilés), je trouve ça scandaleux», a déclaré dimanche M. Fabius, précisant que ces pays se trouvent «dans l'est de l'Europe».

Il s'est également dit très «sévère» envers la Hongrie qui, selon lui, ne «respecte pas les valeurs communes de l'Europe» en ayant érigé une clôture à sa frontière avec la Serbie.

Pour lui, il faut «bien sûr» que la Hongrie démantèle ce mur et que l'Union européenne ait «une discussion sérieuse et sévère» avec les dirigeants hongrois.

Hongrie: manifestation des réfugiés à Budapest afin de partir pour l'Allemagne

Plusieurs centaines de réfugiés ont manifesté dimanche devant la gare de l'Est (Keleti) à Budapest, demandant l'autorisation d'aller en Allemagne, rapporte la télévision hongroise M1.

Les manifestants ont scandé «Allemagne, Allemagne» en anglais, réclamant la présence des Nations unies, alors que les policiers hongrois les empêchaient de s'embarquer dans les trains qui quittent le pays.

La police a envoyé des renforts à la gare.

La plupart de ces réfugiés ont acheté des billets de train.



Berlin demande une meilleure répartition des migrants en Europe

Berlin a demandé dimanche une meilleure répartition des migrants dans les pays de l'Union européenne, alors que l'Allemagne s'attend à accueillir 800.000 demandeurs d'asile sur la totalité de l'année 2015. «L'Allemagne et quelques autres pays reçoivent, et de très loin, le plus grand nombre de réfugiés», a déclaré le porte-parole du gouvernement allemand, Stefan Seibert. «On ne peut pas continuer sur de telles bases alors qu'il y a 28 pays au sein de l'Union européenne. Il faut une meilleure répartition des réfugiés et plus de solidarité», a-t-il ajouté. Selon le ministre-président conservateur du Land de Hesse, Volker Bouffier, un million de migrants pourraient au total arriver en Allemagne cette année.

Son collègue du Brandebourg, le social-démocrate Dietmar Woidke, n'a pas exclu que le nombre des arrivées soit aussi élevé.

Par ailleurs, la France, l'Allemagne et le Grande-Bretagne ont appelé dimanche à l'organisation d'une réunion des ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'UE «dans les deux prochaines semaines» pour aborder la crise des migrants.

Les ministres français, allemand et britannique de l'Intérieur, respectivement Bernard Cazeneuve, Thomas de Maizière et Theresa May «demandent à la présidence luxembourgeoise de l'UE d'organiser un premier conseil JAI (Justice et Affaires Intérieures) dans les deux prochaines semaines pour préparer efficacement les décisions de celui du 8 octobre, et avancer concrètement», selon un communiqué publié au lendemain d'une rencontre des trois ministres en marge d'une réunion à Paris de neuf pays européens consacrée à la sécurité dans les transports. Au cours de cette rencontre, ils ont «souligné la nécessité de prendre des mesures immédiates pour faire face au défi constitué par ces flux migratoires». Ils rappellent notamment «l'urgence de mettre en place, et au plus tard avant la fin de l'année» en Grèce et en Italie des «hot spots», des centres de tri destinés à faire la distinction entre personnes pouvant relever du statut de réfugiés et migrants économiques clandestins.

LIBYE

7 morts dans un nouveau naufrage

Au moins sept corps ont échoué sur une plage après un nouveau naufrage au large des côtes libyennes, a indiqué dimanche le Croissant-Rouge libyen qui s'apprêtait à les récupérer. «Nous avons été alerté il y a quelques heures du fait qu'un bateau avait fait naufrage et qu'il y avait des cadavres sur la plage de Khoms (à environ 120 km à l'est de Tripoli)», a indiqué à Mohamad Al-Misrati, porte-parole du Croissant rouge libyen (CRL), présent sur place.

«Nous ne savons pas combien de personnes il y avait sur ce bateau ni quand il a chaviré mais les gardes-côtes ont déjà commencé les opérations de sauvetage en mer. Nous (le CRL) nous préparons à récupérer au moins sept cadavres échoués sur la plage», a-t-il ajouté. Des dizaines de migrants avaient péri jeudi au large de la ville libyenne de Zouara, à environ 160 km à l'ouest de Tripoli, dans le naufrage de leur embarcation. Selon M. Misrati, 126 corps ont été récupérés et 198 personnes sauvées mais «il reste entre 50 et 60 personnes portées disparues».

La Libye et ses 1.770 km de côtes sont devenues une plaque tournante de l'immigration clandestine en l'absence de contrôle des frontières et du peu de moyens de ses gardes-côtes.

Selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), plus de 300.000 migrants et réfugiés ont traversé la Méditerranée depuis le début de l'année pour rallier l'Europe, principalement les côtes grecques et italiennes, et plus de 2.500 sont morts en mer.

OPHTALMO : ET SI ON SE METTAIT À LA PLACE DES DALTONIENS ?

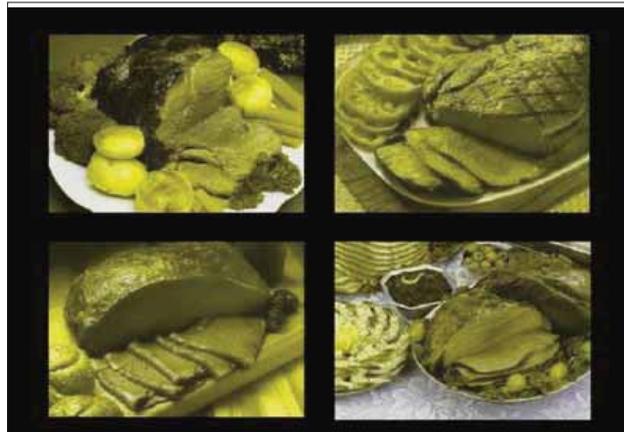
Un médecin américain vient de mettre au point des images pour faire comprendre la réalité du daltonisme aux personnes qui ne sont pas atteintes par ce trouble de la vision. Saisissant.

Le Dr Jay Neitz est professeur d'ophtalmologie à l'université de Washington, à Seattle (États-Unis). Depuis 30 ans, ce professionnel de la santé étudie le daltonisme, une anomalie de la vision qui touche en moyenne 8% des hommes et 0,5% des femmes. En France, on estime ainsi qu'il y a environ 2 600 000 daltoniens.

Petit rappel : le daltonisme (qu'on appelle aussi « dyschromatopsie » en jargon médical) se caractérise par une mauvaise différenciation des couleurs. En effet, ce handicap atteint tout spécialement les cônes, des cellules de la rétine dont le rôle est de « séparer » la lumière qui arrive sur l'œil en 3 couleurs (vert, bleu et rouge) qui sont ensuite nuancées par d'autres cellules spécialisées.

Un handicap au quotidien

Ce trouble d'origine génétique se décline sous différentes formes : ainsi, les per-



sonnes atteintes d'achromatopsie voient le monde en noir et blanc, celles qui sont victimes de deutéranomalie voient mal les nuances de vert, et celles qui sont atteintes de deutéranopie ne différencient pas le rouge du vert.

Pour bien faire comprendre la réalité de cette dernière infirmité, le Dr Jay Neitz a alors eu l'idée de diffuser certaines images sur son site web, retouchées pour correspondre à la vision d'une personne victime de deutéranopie. Le résultat est saisissant : sur la photo ci-dessus, parviendriez-vous à déterminer quel morceau de viande est le plus cuit ? Difficile ! Retrouvez d'autres images du Dr Jay Neitz sur le *Daily Mail*.

«40% des élèves de primaire qui sont daltoniens ne le savent pas, explique le médecin sur son site internet. Il est important de faire de la prévention, et surtout de ne pas discriminer ces personnes.»

ÉCHOLOCATION : LE SENS RADAR DES AVEUGLES À LA PORTÉE DE TOUS

Avec un peu d'entraînement, n'importe qui serait capable de percevoir des obstacles les yeux fermés, d'après une étude anglo-canadienne.

Batman ne serait pas le seul être humain à posséder les talents d'une chauve-souris. Selon une étude publiée par la revue *Psychological Science*, n'importe quelle personne pourrait travailler son écholocation, le moyen de localiser les obstacles grâce aux ultrasons, utilisé par certains animaux vivant dans l'obscurité. Les auteurs de l'étude, chercheurs en psychologie de l'université canadienne d'Ontario et de l'université Heriot-Watt d'Édimbourg, ont mené l'expérience sur neuf volontaires. Une partie du

groupe étaient des malvoyants qui ne maîtrisaient pas la technique de l'écholocation, une autre, des malvoyants qui la utilisent cette technique et une troisième partie était composée de volontaires sans problèmes de vue.

"Certaines personnes sont capables de déterminer le positionnement et le volume des objets qui les entourent grâce au rebond des ultrasons qu'elles envoient, il suffit pour cela d'émettre un bruit comme un simple claquement de doigts", explique le codirecteur de l'étude Gavin Buckingham, cité par *Le Figaro*.

Un sens à part entière

Pour cette expérience, les chercheurs ont demandé aux neuf participants d'évaluer le

poids de trois cubes de masse égale mais de taille différente, en les soulevant avec une corde. Les malvoyants qui connaissaient la technique d'écholocation et les personnes sans problèmes de vue ont été trompés par leurs sens et n'ont pas donné la bonne réponse.

Ceux qui ne maîtrisaient pas l'écholocation ont répondu correctement. "Cette étude démontre que l'écholocation est capable d'inclure les autres sens en erreur. Tout comme la vision a influencé la perception des objets chez les voyants, l'écholocation l'a influencée chez les aveugles", indique Gavin Buckingham.

L'écholocation ne serait donc pas simplement un outil fonctionnel mais bel et bien un sens à part entière, "à la portée



de tous et qui pourrait peut-être un jour remplacer la vue", conclut le professeur Melvyn Goodale, directeur de la faculté de psychologie de l'université d'Ontario.

DES LUNETTES POUR DALTONIENS

Des lunettes qui permettraient aux daltoniens de voir enfin toutes les couleurs ont été conçues par les chercheurs de la société américaine EnChroma. Pour que la vie redevienne un arc en ciel pour les daltoniens, la société californienne EnChroma a mis au point des lunettes high-tech qui rehaussent les couleurs. Ces produits filtrent à travers des verres spéciaux, certaines longueurs d'ondes qui provoquent la confusion des couleurs primaires. Ils permettent de corriger la perception

des couleurs des daltoniens. Le daltonisme est une anomalie dans laquelle les 3 types de récepteurs de la couleur de la rétine sont déficients. Les couleurs sont perçues par 3 cônes (L, M, S) qui correspondent aux trois couleurs rouge, vert et bleu. Les daltoniens n'ont eux que deux cônes, ils sont dichromates : ils ne possèdent généralement que le cône bleu et le vert. De ce fait, ils ne perçoivent que trois teintes : le bleu, le jaune et une teinte intermédiaire blanche ou grise.

Ces lunettes sont donc une révolution pour les 8% d'hommes et les 0,5% de femmes atteints de daltonisme. « Grâce à ce produit, toutes les tâches répondant à un code de couleurs, comme conduire, apprécier la nature, faire du sport, cuisiner ou encore manger, sont améliorées » a expliqué Donald McPherson, co-fondateur de la société. « Les lentilles font apparaître les couleurs de façon plus lumineuse, plus vive et saturée. Les utilisateurs les perçoivent plus

rapidement et précisément ».

Une découverte due au hasard
Les chercheurs de la société EnChroma travaillaient pour réaliser des lunettes de protection laser destinées aux chirurgiens. Mais, un ami daltonien de Donald McPherson, réalise qu'en portant ces lunettes, sa perception des couleurs est améliorée. Forts de cette expérience troublante, les chercheurs se sont concentrés sur un nouveau projet de lunettes pour daltoniens.

MARCHER, C'EST BON POUR TOUT !

Activité physique par excellence, la marche est accessible à tous. Et ses bienfaits sur l'organisme se font sentir à partir de 30 minutes par jour.

SENIORS : Trop manger nuit à la mémoire

Chez les plus de 70 ans, une alimentation trop riche favoriserait des troubles cognitifs comme la perte de la mémoire, prévient une étude américaine.

Trop d'excès alimentaires nuisent à la santé mentale. Des chercheurs de l'Arizona aux Etats-Unis ont découvert qu'une personne âgée de plus de 70 ans qui mange trop double le risque de voir sa mémoire décliner. Dans le collimateur des scientifiques, les "gros mangeurs", comprenez ceux qui consomment plus de 2 100 calories par jour. Ces gourmands seraient davantage exposés au risque de déficience cognitive légère, ce stade intermédiaire entre une perte de mémoire normale liée à l'âge et l'apparition de la maladie d'Alzheimer. A l'inverse, les personnes qui maintiennent une alimentation pauvre en calories à un âge avancé auraient tout bon en prévenant le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

>> **Plus d'infos sur la maladie d'Alzheimer.**

Plus de 2 100 calories par jour, seuil de risques

Les habitudes alimentaires et la consommation d'alcool de 1 200 seniors âgés de 70 à 89 ans ont été décortiquées par les scientifiques. Ce panel de volontaires qui ne souffrait pas de la maladie d'Alzheimer a ensuite été soumis à des tests de mémoire. L'ensemble des participants à cette étude avait été dissocié en trois catégories : les gros mangeurs, qui consommaient de 2 100 à 6 000 calories par jour, les appétits "moyens", avec 1 500 à 2 100 calories quotidiennes et enfin le troisième groupe, celui des petits appétits avec 600 à 1 500 calories par jour. Au total, 163 patients ont présenté des troubles de la mémoire au cours de l'expérience. Les chercheurs ont constaté que le risque était deux fois plus élevé chez les personnes qui ingurgitaient le plus de calories.

Une alimentation pauvre en calories

"Plus on consomme de calories quotidiennement, plus on court de risque d'avoir des troubles cognitifs", conclut le Dr Yonas Geda, le principal auteur de l'étude, interrogé par le *Daily Mail*. La solution ? "Réduire le nombre de calories et manger des aliments bons pour la santé reste le moyen le plus simple de prévenir la perte de mémoire liée à l'âge."

Sans surprise, une alimentation équilibrée et de l'exercice régulier constitue l'association idéale pour retarder l'apparition de maladies chroniques et les démences.

Pour vieillir en bonne santé, il est conseillé aux plus âgés de suivre ces recommandations alimentaires : faire quatre repas dans la journée (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner), consommer des protéines à chaque repas, en mettant l'accent sur les poissons, les laitages et les œufs, davantage que la viande.

Importants aussi, les aliments riches en calcium pour prévenir l'ostéoporose, ainsi que les fibres et les vitamines, présentes dans les céréales, les fruits et les légumes. Enfin, on n'oublie pas de boire au minimum 1 litre voire 1,5 litres d'eau par jour, pour éviter la déshydratation, la sensation de soif ayant tendance à diminuer avec l'âge.

Bien sûr, on évite l'excès de sucres et d'alcool, les aliments trop riches en graisse, dangereux pour le cholestérol.

Démarrer doucement et accélérer petit à petit, respirer profondément et régulièrement, s'hydrater suffisamment... En suivant quelques conseils simples et en pratiquant régulièrement, au moins deux ou trois fois par semaine, vous ressentirez bientôt les effets positifs de la marche sur tout l'organisme.

Utile pour les os et les articulations

L'impact des pieds sur le sol augmente la densité osseuse et aide ainsi à prévenir l'ostéoporose. La marche est bénéfique aussi pour les articulations, même en cas d'arthrose (en-dehors des poussées douloureuses). « Il faut veiller à bien dérouler le pied du talon jusqu'au gros orteil, à redresser le dos et à se grandir, pour amortir les chocs dans les articulations des jambes et du dos », conseille Sébastien Bouchonneau, coach de marche. On s'équipe de chaussures adaptées à la marche ou de chaussures de course. Enfin, on profite de l'été pour marcher pieds nus sur le sable et s'offrir un massage gratuit de la voûte plantaire !

Recommandé pour le cœur et le souffle

Une promenade quotidienne (30 minutes au minimum) réduit le risque de diabète de type 2 de 58%, aide à lutter contre l'excès de cholestérol, le surpoids et l'hypertension, donc protège la fonction cardiaque. Selon la vitesse de marche, lente (moins de 4,8 km/heure) à très rapide (plus de 8km/heure), la fréquence cardiaque varie entre 95 et 160 battements par minute, et la consommation d'oxygène entre 30 et 90% de la capacité cardio-respiratoire. A chacun de trouver le rythme qui fait travailler davantage le cœur et les poumons sans s'es-souffler.



Idéal pour la silhouette
En marchant une heure à rythme normal, on brûle entre 250 et 400 Kcal, surtout des graisses et du sucre. Jambes, cuisses, fessiers, abdominaux, dos, épaules... Près de la moitié de la masse musculaire est sollicitée. La graisse fond, les muscles se renforcent, la silhouette s'affine ! En activant la circulation et le retour veineux, on prévient les varices et on garde de belles jambes.

Excellent pour le moral

Il est prouvé que la marche réduit la dépression et l'anxiété... Commencer sa journée par une promenade dans un endroit agréable, au soleil, respirer à pleins poumons, seul ou avec des amis... Rien de tel pour se vider la tête et démarrer la journée du bon pied.

Bénéfique pour le cerveau

Marcher au moins 8 h par semaine permet de réduire significativement le risque d'AVC (accident vasculaire cérébral) chez les hommes de plus de 60 ans, selon une étude récente (3400 hommes suivis sur onze ans). Mais c'est le

temps passé à marcher, plus que la vitesse, qui limite le risque. Autre avantage : la marche favorise l'oxygénation du sang, dont le cerveau est le premier bénéficiaire !

La marche consciente, c'est encore mieux !

Appelée aussi marche afghane, cette technique permet de marcher vite et loin sans se fatiguer. « En temps normal, nous respirons à 30 ou 40% de notre capacité maximale. Synchroniser la respiration et le rythme des pas entraîne une suroxygénation naturelle. Ce qui augmente la résistance à l'effort, réduit le stress et améliore le sommeil », explique Sébastien Bouchonneau.

Le rythme de base est le « 3-1/3 » : on inspire par le nez sur les 3 premiers pas, on garde l'air sur le 4^e. On expire par le nez sur les 3 pas suivants, et on reste poumons vides sur le dernier. En montée, on fait autant de pas sur l'inspiration que sur l'expiration, sans rétention d'air, par exemple 3/3, puis 2/2 si la pente est plus raide.

LA MARCHÉ RAPIDE POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS

Marcher lentement augmenterait les risques de développer une démence plus tard, indiquent des chercheurs américains.

Si la marche est bénéfique pour la santé, cela dépendrait en réalité du rythme auquel on avance. Mieux vaut avoir la rapidité du lièvre que la lenteur de la tortue, conclut en la matière une étude américaine. Des chercheurs du Boston Medical Center ont observé que marcher d'un pas lent exposait à un plus grand risque de démence. Autre constat, une forte préhension diminuerait les probabilités de faire une attaque cérébrale. Pour les besoins de l'expérience, 2 140 volontaires âgées en moyenne de 62 ans ont passé des scanners cérébraux. Leur vitesse de marche et la force de leur préhension ont également été mesurées. Onze ans plus tard, les résultats présentés au meeting annuel de l'Académie de neurologie ont montré que 34 personnes souffraient d'une démence et 79 autres avaient été victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

>> **A lire aussi : Skil : entraînez-vous avec la marche nordique**

Marcher lentement : un signe avant-coureur d'Alzheimer

Des recherches approfondies devraient être menées pour comprendre dans quelle mesure la vitesse de marche et l'apparition de la démence sont liées. Mais, pour les spécialistes de la maladie d'Alzheimer, cette expérience a le mérite de soulever de bonnes questions : "la difficulté à marcher et la vitesse de marche sont-elles des signes



physiques avant-coureurs d'autres symptômes caractéristiques de la maladie d'Alzheimer ?", s'interroge le docteur Marie Janson, directrice de développement au centre britannique de Recherche sur Alzheimer.

>> **Plus d'infos sur la maladie d'Alzheimer : les signes, traitements et progrès.**

En l'absence d'explications scientifiques, on s'accorde pour rappeler l'importance d'une bonne hygiène de vie basée sur de l'exercice physique quotidien et une alimentation

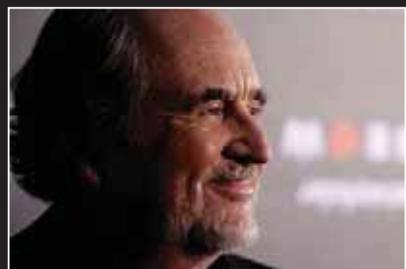
équilibrée (riche en protéines, fibres, vitamines et calcium). Chez les seniors, une étude récente a montré que le fait de manger en excès (en moyenne plus de 2 100 calories par jour) favoriserait les troubles cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer.



SOUK AHRAS: Les acteurs de la série tunisienne *N'sibti laâziza* offrent aux familles un spectacle désopilant

Les acteurs de la série TV tunisienne «*N'sibti laâziza*» (ma belle-mère chérie) ont offert un spectacle humoristique qui a ravi les nombreuses familles qui ont afflué, dimanche soir aux côtés des autorités locales, au théâtre romain de Khemissa (Souk Ahras), a-t-on constaté. Les artistes tunisiens qui se produisaient en ouverture de la 14^e édition des Journées théâtrales pour enfants, organisées annuellement sur le site antique de Khemissa par l'association Hassan-El-Hassani pour la culture et les arts, ont beaucoup fait rire les centaines de familles qui ont pris place sur les travées du théâtre romain avec leurs enfants. Les personnages de la série tunisienne, El Fahem, Djemaâ et Djamil, auxquels s'est joint l'humoriste local Djamel Benamara, ont fait étalage de tout leur talent devant un public aux anges et des chérubins qui n'hésitaient pas à reprendre en chœur certaines répliques «culte» du feuilleton diffusé par la chaîne Nessma. L'acteur tunisien Khaled Bouzid, personnage d'El Fahem, visiblement enchanté par l'accueil très chaleureux du public, a salué, dans une déclaration à l'APS, «la solidarité continue et agissante de tout le peuple algérien vis-à-vis de la Tunisie qui a eu récemment à traverser une période difficile». L'assistance s'est également délectée, au cours de la soirée d'ouverture de ces journées du théâtre pour enfants, du spectacle concocté par le monologiste-chanteur biskri Tahar Saïf et la troupe annabie de «Ammou» Rafik, avant que les membres de l'association Hassan-El-Hassani n'interprètent une chanson intitulée «*Ya Watan El Ahras*». Organisées sous le slogan «L'Algérie, pays de la sécurité et de la confiance», ces journées se poursuivront jusqu'à aujourd'hui.

Décès du réalisateur américain Wes Craven à 76 ans



Le réalisateur américain, Wes Craven est mort dimanche d'un cancer à l'âge de 76 ans, a annoncé sa famille.

«C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous informons que Wes Craven est décédé dimanche» des suites d'une tumeur au cerveau, est-il écrit dans un communiqué.

Il s'est éteint dans sa maison de Los Angeles «entouré par sa famille», notamment sa femme la productrice Iya Labunka, est-il ajouté.

Considéré comme le maître des films d'horreur, le défunt a réalisé «*Scream*» et plus de huit versions de la série «*Nightmare on Elm Street*» («Les Griffes de la nuit») et celle des «*Freddy*».

Dans les années 80, il a dirigé plusieurs épisodes de la série «*Twilight Zone*».

Originaire de l'Ohio (nord), Wes Craven a enseigné l'anglais et était diplômé de philosophie.

«Aujourd'hui, le monde a perdu un grand homme, mon ami et mentor Wes Craven», a tweeté l'actrice Courteney Cox, l'une des héroïnes de *Scream*.

M. AZZEDINE MIHOUBI INVITÉ HIER DU FORUM «ECHAAB» Le ministre de la Culture souligne l'importance de l'investissement dans le domaine culturel

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a affirmé hier à Alger l'importance de l'investissement dans le domaine culturel en tant qu'«appui à l'économie nationale», appelant les investisseurs désirant investir dans ce domaine à «formuler leurs propositions».



Le ministre qui était l'invité du forum du journal *Echaab*, a réitéré son appel à l'organisation, avant la fin de l'année, d'une conférence nationale sur l'investissement dans le secteur culturel, qui regroupera les «professionnels, les hommes d'affaires et les entreprises actives dans le domaine de l'audiovisuel».

Il a souligné que des investisseurs privés algériens ont fait part de leur grand intérêt et présenté leurs demandes au ministère de la Culture qui seront soumises aux parties concernées.

Le ministre a révélé que son département «finalisait le dossier relatif à l'investissement dans le domaine de la culture qui sera soumis au Premier ministre, Abdelmalek Sellal».

Se référant aux pays qui consacrent

une place importante à la production cinématographique à l'instar de l'Inde et du Nigeria qui est désormais un grand marché en la matière, le ministre de la Culture a estimé que l'Algérie possédait tous les atouts culturels pour la création de villes cinématographiques et devenir un espace de production cinématographique», ajoutant avoir demandé à plusieurs walis de donner leur aval à pareils investissements.

Plusieurs régions algériennes constituent un environnement propice à une production cinématographique diversifiée», a-t-il soutenu. Pour ce qui est des festivals et des manifestations culturelles dont le nombre s'élève à 176, le ministre a appelé à la «rationalisation des dépenses» concernant l'organisation de tels événements. Il a appelé à la

création de festivals «professionnels et fiables» en confiant leur gestion à des professionnels et non à des administrateurs.

Il a également appelé à revoir à la baisse les budgets consacrés à ces manifestations, espacer leurs éditions et à les réguler par un texte de loi.

Concernant le Salon international du livre d'Alger (SILA), prévu du 27 octobre au 7 novembre 2015, M. Mihoubi a rappelé que pour la circonstance des prix d'une valeur de 3 millions de DA récompensera la meilleure œuvre littéraire (1 million pour chaque œuvre dans les trois langues : arabe, français et tamazight).

Il a rappelé que l'Algérie compte 857 éditeurs professionnels alors que 10757 œuvres ont été éditées entre 2011 et 2015.

«Mister You» et «Diwane El Bahdja» enchantent le public oranais

La quatrième soirée de la manifestation culturelle «Retour aux sources, El Bahia en fête», a été celle qui a connu le plus grand nombre de spectateurs, principalement des jeunes, tous venus, dimanche soir, en force, voir sur la scène du théâtre de verdure «Hasni Chekroune» le rappeur «Mister You».

«Mister You», rappeur français d'origine marocaine, s'est produit en seconde partie du spectacle. Il a, dès les premières notes, fait lever les nombreux jeunes de leurs sièges pour les amener près de la scène qu'ils n'ont pas quitté jusqu'à la fin du concert. Ils ont accompagné «Mister You» dans sa performance jusqu'au bout, entonnant avec lui tout le répertoire proposé durant la soirée mot à mot, ou presque.

Ces jeunes spectateurs avaient, d'ailleurs, réservé, la veille, le même accueil au rappeur «Hayce Lemsi», ainsi qu'à tous les rappeurs qui se sont produits sur la scène du théâtre «Hasni Chekroune» comme «Rym K» et «Sinik», depuis le début de cette manifestation culturelle qui a débuté le 27 août et s'est clôturée hier soir.

«Je suis le parcours de «Mister You» depuis 2011. C'est un rappeur que j'admire beaucoup. Le voir sur scène, ici à Oran, est formidable. Je ne pouvais rêver mieux», indique



Nassim, 17 ans, venu lui et ses amis admirer leur idole.

Yousra, debout près de la scène du début du concert jusqu'à la fin, avait du mal à retenir son enthousiasme. «Lorsque j'ai vu que Mister You allait se produire à Oran, j'ai tout de suite demandé à mes parents l'autorisation d'aller assister au spectacle. Ils m'ont accompagné, d'ailleurs. Cette soirée est merveilleuse», dit-elle.

Quant à Salim, qui a réussi à se prendre en photo avec son idole, «c'était, tout simplement, formidable». Et ils étaient nombreux les jeunes à avoir réservé un triomphe au jeune rappeur.

Auparavant, en début de soirée, le public avait assisté à une excel-

lente performance du groupe algérois «Diwan El Bahdja», qui a proposé au public oranais de découvrir une partie de son répertoire fait de musiques diwane et de gnaoui.

Le groupe «Diwan El Bahdja» a reçu, durant cette avant-dernière soirée de la manifestation culturelle, les faveurs du public, notamment plus âgé. La performance des membres du groupe au «gombri» et aux percussions traditionnelles ont été très appréciées.

La manifestation culturelle «Retour aux sources, El Bahia en fête» est placée sous l'égide du ministère de la Culture et organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

La situation humanitaire en Somalie reste «critique»

La Somalie reste dans une situation humanitaire «critique» quatre ans après une famine dévastatrice, a averti hier l'ONU, en notant une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'aide alimentaire.

«Les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont critiques.

Les acteurs humanitaires et les bailleurs ont évité le pire, mais nous devons tous faire plus», a déclaré le coordinateur de l'aide humanitaire de l'ONU en Somalie, Peter de Clercq. «La situation des personnes déplacées est particulièrement inquiétante», a-t-il affirmé dans un communiqué.

Le nombre de personnes ayant besoin d'aide alimentaire est passé en six mois de 731.000 à 855.000, une hausse de 17%, selon les chiffres publiés hier par l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition (FSNAU) de l'ONU et le Réseau d'alerte précoce de la famine (Fews Net, financé par l'USAID, l'agence américaine de développement).

Les faibles précipitations ont nui aux récoltes et près de 215.000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë, parmi lesquels 40.000 sont exposés «à un risque élevé de maladie et de mort».

Ces données montrent que «la situation reste alarmante», souligne l'ONU, quatre ans après une sécheresse dans la Corne de l'Afrique qui, associée à la guerre civile, avait entraîné en Somalie une famine qui a tué plus de 250.000 personnes.

«Les choses se sont améliorées depuis, mais les besoins humanitaires



demeurent immenses et le nombre de personnes nécessitant une aide humanitaire continue de se situer autour de 3 millions», poursuit l'ONU dans son communiqué, «la capacité (du pays) à absorber les chocs - que ce soit un conflit ou des catastrophes naturelles - est très limitée».

Les éléments du groupe armé Al-Shabab, qui ont reculé sur le terrain militaire et abandonné l'essentiel de leurs bastions du centre et du sud somaliens depuis 2011, continuent néan-

moins de contrôler de nombreuses zones rurales et mènent des actions de guérilla contre les forces gouvernementales ou l'Amisom, ainsi que des attentats suicide jusque dans la capitale somalienne. L'actuel gouvernement somalien, présenté par la communauté internationale comme le meilleur espoir de paix et de retour à un Etat depuis deux décennies, peine à asseoir son pouvoir au-delà de Mogadiscio et sa périphérie, et reste miné par des luttes internes.

EGYPTE

Élections législatives du 17 octobre au 2 décembre



Les élections législatives en Egypte seront organisées entre le 17 octobre et le 2 décembre, a annoncé dimanche la Commission nationale électorale.

Deux ans après la destitution par l'armée de l'ancien président Mohamed Morsi, le gouvernement égyptien organisera des élections législatives pour la formation d'un nouveau parlement.

Le chef de l'armée et aujourd'hui président Abdel Fattah al-Sissi, avait promis ces élections initialement pour début 2014, mais l'annonce de la date avait été plusieurs fois reportée.

Le scrutin s'ouvrira le 17 octobre par le vote d'une partie des Egyptiens résidant à l'étranger, suivis, les 18 et 19 octobre, par les électeurs de 14 des 27 provinces du pays. Ces électeurs de la première phase voteront éventuellement les 26, 27 et 28 octobre pour départager les candidats admis au second tour.

Les 568 députés de la unique chambre du Parlement égyptien seront élus au cours d'opérations de vote très complexes mêlant scrutin uninominal et liste en deux phases, a annoncé dimanche devant la presse le président de la Commission électorale suprême, Ayman Abbas.

La seconde phase, concernant d'autres Egyptiens de l'étranger et les 13 autres provinces, aura lieu les 21, 22 et 23 novembre pour le premier tour, le 30 novembre et les 1^{er} et 2 décembre pour le second tour.

M. Sissi, élu en mai 2014, est régulièrement accusé par les organisations internationales de défense des droits de l'homme de diriger un régime très répressif et d'avoir éliminé toute opposition de la scène politique.

RD CONGO

Six soldats tués dans une embuscade au Nord-Kivu

Six soldats congolais ont été tués hier dans une embuscade dans une région du Nord-Kivu (est de la République démocratique du Congo), connue pour la présence de rebelles hutu rwandais, ont indiqué les autorités locales.

«Une jeep de militaires de la Garde républicaine est tombée dans une embuscade à Rugari», à une cinquantaine de kilomètres au nord de Goma, la capitale du Nord-Kivu, a affirmé Justin Mukanya, administrateur du territoire de Rutshuru, où a eu lieu l'attaque.

«Six militaires ont trouvé la mort dans cette embuscade à la roquette», a ajouté M. Mukanya, cité par l'AFP, indiquant que l'identité des assaillants était inconnue mais que «des enquêtes» étaient en cours. Un officier chargé des renseignements au siège de la région militaire à Goma a confirmé la mort de six soldats dans cette attaque, précisant qu'elle avait eu lieu «entre 09h00 et 10h00» (07h00 et 08h00 GMT).

Le territoire de Rutshuru est une des zones d'action des rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de libé-



ration du Rwanda (FDLR), dont les dirigeants et les combattants les plus anciens sont présents au Congo depuis 1994. Cette milice, dont plusieurs chefs sont recherchés par la justice internationale pour leur participation présumée au génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda, est un des groupes armés qui par dizaines, continuent de déstabiliser l'Est congolais, en proie à la violence depuis plus de vingt ans.

NIGERIA

Enlèvement d'une journaliste à Port-Harcourt

Une journaliste nigériane, Donu Kogbara, a été enlevée par des hommes armés dans la grande ville de Port Harcourt (sud du Nigeria), ont annoncé hier son journal et la police.

Donu Kogbara, chroniqueuse au Vanguard, a été kidnappée dimanche devant sa maison, selon le journal. «Nous faisons tout notre possible pour la libérer saine et sauve», a déclaré le porte-parole de la police de l'Etat de Rivers (dont Port-Harcourt est la



capitale), Ahmad Muhammad. Le kidnapping contre rançon est couramment pratiqué par les groupes armés de la région de Port-Harcourt, mais vise généralement des hommes d'affaires et des expatriés du secteur pétrolier. La plupart des victimes sont libérées saines et sauvées une fois la rançon payée.

Les journalistes sont rarement visés. Le dernier cas de journaliste enlevé dans cette région remonte à presque quatre ans.

L'Afrique en bref

KHARTOUM - Le président soudanais Omar el-Béchir doit se rendre lundi en Chine pour une visite de quatre jours.

KHOMS (Libye) - Au moins sept corps ont échoué sur une plage après un nouveau naufrage au large des côtes libyennes, a indiqué dimanche le Croissant-Rouge libyen qui s'appretait à les récupérer.

LE CAIRE - Les élections législatives en Egypte seront organisées entre le 17 octobre et le 2 décembre, a annoncé dimanche la Commission nationale électorale.

OUAGADOUGOU - Le Conseil constitutionnel du Burkina Faso a publié la liste provisoire des candidats pour l'élection présidentielle du 11 octobre 2015, en retenant 16 sur un total de 22 candidatures.

APS



YÉMEN

Un grand hôpital menacé de fermeture...

Un hôpital de la capitale yéménite Sanaa, qui traite des centaines d'enfants et de femmes enceintes, pourrait être contraint de fermer en raison de pénuries de carburant et de médicaments, a affirmé hier l'organisation humanitaire Save the Children. «La situation est critique», a déclaré Haleb Al Bahri, directeur adjoint de l'hôpital Al Sabeen, ajoutant que «si cet hôpital ferme, des enfants et des femmes mourront», selon un communiqué diffusé par Save the Children qui soutient l'établissement.

Un conflit meurtrier se poursuit depuis mars au Yémen avec des combats au sol entre forces pro-gouvernementales et rebelles qui contrôlent Sanaa.

Une coalition dirigée par l'Arabie saoudite apporte un soutien, notamment aérien, aux forces pro-gouvernementales et a imposé un blocus naval au Yémen.

Dans son communiqué, Save the Children dénonce ce «blocus de faits» qui met en difficulté l'hôpital Al Sabeen, menacé de «fermeture imminente».

En cas d'arrêt d'activité, «le nombre de personnes qui meurent sera bien plus important que celui de ceux tués par les bombes et les combats», a averti M. Al Bahri.

Selon Save the Children, plus de 15 millions de personnes n'ont pas d'accès normal aux soins médicaux de base au Yémen, soit une augmentation de 40% par rapport à mars.

Par ailleurs, plus d'un demi-million d'enfants devraient souffrir de malnutrition sévère cette année.

... Et le directeur des opérations de sécurité à Aden abattu par des inconnus

Le directeur des opérations de sécurité à Aden a été abattu par balles dimanche, ont indiqué des responsables de la police de la grande ville du sud du Yémen.

Le colonel Abdel Hakim al-Sanidi a été attaqué en sortant de sa maison dans le quartier de Mansourah, ont précisé ces sources.

Les assaillants ont ouvert le feu sur lui avant de prendre la fuite à moto.

Une enquête a été ouverte pour tenter d'identifier les responsables de cette attaque qui rappelle, par sa méthode, celles perpétrées contre des officiers des services de sécurité et de l'armée attribuées à Al-Qaïda dans le sud du Yémen.

L'insécurité règne à Aden depuis la reprise de la ville à la mi-juillet par des forces pro-gouvernement aux rebelles zaidites (Houthis).

Le 20 août, quatre personnes ont été tuées dans une attaque contre le siège provisoire du gouverneur d'Aden.

Deux jours plus tard, des éléments d'Al-Qaïda ont détruit à l'explosif le siège de la police politique et pris le contrôle de plusieurs bâtiments administratifs et d'un hôtel.

L'Australie souligne la nécessité d'élargir la coalition internationale contre Daech

L'Australie a appelé hier davantage de pays européens à participer aux frappes aériennes contre le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Syrie et en Irak pour aider à résoudre la crise des migrants qui frappe le continent.

La ministre des Affaires étrangères Julie Bishop a expliqué que Daech «est à l'origine du départ de centaines de milliers de migrants pour l'Europe, d'où la nécessité d'élargir la coalition internationale».

«Plus de 40% des personnes qui cherchent l'asile en Europe viennent de Syrie et nous devons présenter un front uni pour défaire les organisations terroristes qui provoquent le déplacement de tant de gens», a-t-elle dit à la presse.

Depuis, la fin de l'été 2014, une coalition conduite par les Etats-Unis mène des frappes dans les zones où sévit Daech en Syrie et en Irak.

«Déjà une soixantaine de pays soutiennent d'une façon ou d'une autre la



coalition dirigée par les Etats-Unis», a-t-elle dit dans une interview publiée par *The Australian*.

«Mais certains pays peuvent en faire davantage en termes de frappes aériennes.

Celles-ci se sont révélées efficaces pour empêcher ce groupe de gagner du terrain et d'infliger tant de violence barbare», a-t-elle ajouté.

«Les voisins de la Syrie et de l'Irak, le Liban, la Jordanie entre autres, subissent la plus grosse part du fardeau représenté par des millions de personnes qui arrivent sur leur territoire et partent ensuite vers l'Europe.

C'est pourquoi je pense que les Européens doivent s'impliquer dans les frappes de la coalition et les efforts en Syrie et en Irak», a-t-elle estimé.

SYRIE

Une partie du plus important temple de Palmyre détruite par l'EI

Une partie du temple de Bêl, considéré le plus important de la cité antique de Palmyre en Syrie a été détruite par les terroristes du groupe autoproclamé EI/daech, ont indiqué hier une ONG et des militants.

Le 23 août, ces terroristes qui occupent de vastes régions du pays plongé dans la guerre, ont détruit le temple de Baalshamin, le sanctuaire le plus important du site de Palmyre après celui de Bêl, selon les médias. Dimanche, ces terroristes ont placé des explosifs à l'intérieur du temple de Bêl, détruisant partiellement le bâtiment, a précisé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Mohammed Hassan al-Homsî, un militant de Palmyre, a lui aussi fait état de la destruction partielle du temple.

«Ils ont utilisé des récipients et des barils remplis d'ex-



plosifs, préparés d'avance», qui ont détruit l'intérieur du temple, a-t-il dit. Néanmoins, le directeur général des Antiquités et des musées de Syrie, Maamoun Abdolkarim, a affirmé ne pas être en mesure de confirmer cette destruction.

Le site de Palmyre, situé dans la province de Homs dans le centre du pays, est classé au patrimoine de l'Humanité. Il a été occupé en mai par cette organisation terroriste qui a déjà détruit plusieurs joyaux archéologiques en Irak, pays voisin de la Syrie où il sévit également.

Après avoir pris Palmyre, l'EI/Daech a miné la cité antique en juin et a tué dans et à l'extérieur de la ville plus de 200 personnes dont une vingtaine tuées dans le théâtre antique.

Combats entre rebelles et éléments de Daech à Damas

Des rebelles syriens affrontaient hier des éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) à Damas, a affirmé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Les affrontements ont lieu à Qadam, un quartier du sud de la capitale, où Daech a pris le contrôle de deux rues durant le week-end, a précisé l'OSDH. Les éléments de Daech sont venus de Hajar al-Aswad, un quartier adjacent, où ils sont présents depuis juillet 2014.

«C'est le point plus proche du cœur de la capitale atteint par l'EI», a indi-



qué le directeur de l'ONG, Rami Abdel Rahmane, en faisant état de 15 morts dimanche dans les violents combats qui ont obligé les civils à fuir. Une source de

sécurité syrienne a confirmé des combats dans ce secteur. «Nous sommes très vigilants afin de réagir s'ils avançaient vers les secteurs tenus par le gouver-

nement», a déclaré cette source, citée par l'AFP.

Selon l'OSDH, le quartier de Qadam était relativement calme depuis l'entrée en vigueur il y a un an d'une trêve entre rebelles et forces gouvernementales. Ailleurs dans le pays, le Front al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, et leurs alliés se sont rapprochés du village de Foua, en prenant la localité limitrophe de Sawariyé, dans la province d'Idleb (nord-ouest), selon des médias.

Le conflit a déjà fait plus de 240.000 morts, selon l'OSDH.

APS

UKRAINE

Des députés bloquent l'accès au Parlement pour empêcher le vote du projet de réforme constitutionnelle

Des députés ukrainiens ont bloqué hier l'accès à la tribune du Parlement pour empêcher le vote du projet de réforme constitutionnelle qui prévoit davantage d'autonomie aux territoires séparatistes de l'Est.

Plusieurs centaines de militants du parti nationaliste Svoboda manifestaient devant le Parlement protestant contre cette réforme, alors que le mouvement d'extrême droite Pravy Sektor a déclaré avoir bloqué la circulation dans la rue devant l'assemblée monocamérale.

L'accès à la tribune où siège le président du Parlement a été bloqué par des parlementaires du Parti radical, qui font partie de la coalition pro-présidentielle mais refusent de soutenir ce projet. Le parti Samopomitch, aussi membre de la coalition soutenant le président Petro Porochenko, s'est également prononcé contre cette réforme, pourtant exigée par les alliés occidentaux de Kiev qui y voient un moyen d'apaiser le conflit armé ayant fait plus de 6.800 en seize mois.

Petro Porochenko a rencontré pendant le week-end des députés faisant partie de la coalition mais opposés à cette réforme pour les convaincre de changer d'avis. Le projet de réforme octroie davantage de pouvoirs aux conseils des élus régionaux et locaux,



notamment ceux situés dans la zone actuellement sous contrôle rebelle.

Le projet de loi autorise notamment l'organisation d'une «police populaire». L'adoption avant la fin 2015 d'une réforme constitutionnelle incluant une «décentralisation» pour l'Est est prévue

par les accords de paix de Minsk 2 conclus en février entre le président Petro Porochenko et son homologue russe Vladimir Poutine avec la médiation de leur homologue français François Hollande et de la chancelière allemande Angela Merkel.

MALAISIE

Les partisans du Premier ministre reprennent le contrôle des rues

Les partisans du Premier ministre malaisien Najib Razak, contesté par des dizaines de milliers de manifestants qui ont réclamé son départ le week-end passé, ont repris hier le contrôle des rues de Kuala Lumpur avec une forte affluence pour célébrer la fête nationale, selon des médias locaux.

Najib a présidé une cérémonie pour fêter l'anniversaire de l'indépendance de ce petit pays d'Asie du Sud-Est en 1957 - année où le parti de Najib est arrivé au pouvoir - devant de milliers de spectateurs agitant des drapeaux.

Cet événement retransmis en direct à la télévision est une démonstration de force qui symbolise la difficulté à contraindre le gouvernement à des changements, selon des analystes.

Certains participants aux manifestations qui ont réuni selon les organisateurs plus de 200.000 personnes samedi et dimanche lors d'un des plus grands rassemblements depuis des années se montraient sceptiques sur la suite du mouvement, à l'image de l'un d'eux, l'avocat Simon Tam.

«Nous avons fait de notre mieux, maintenant c'est de nouveau leur tour. Ce ne sera pas facile de faire démissionner Najib, et il n'y a peut-être pas d'espoir du tout», estime Simon.

La vive contestation contre Najib Razak concerne avant tout l'énorme scandale financier affectant la société publique Malaysia Development Berhad (MDB) créée à son



ringgit (640 millions d'euros) avaient atterri sur ses comptes personnels.

Ce dernier a vigoureusement démenti tout acte répréhensible, et des ministres de son gouvernement affirment qu'il s'agit de «dons politiques» non identifiés venant du Moyen-Orient, selon les mêmes sources.

Dimanche, les manifestants ont été galvanisés par la participation surprise de l'ancien Premier ministre Mahathir Mohamad (1981-2003) resté une personnalité influente dans le pays, déclarant que le seul moyen de faire partir Najib serait de le «renverser» à travers des manifestations.

Mahathir l'accuse de corruption, d'abus de pouvoir et de mauvaise gestion économique.

Pour rappel, l'Organisation nationale des Malais unis (UMNO) - parti majoritaire de Najib - et sa coalition gouvernementale bénéficient d'un important soutien auprès de l'ethnie malaise de confession musulmane, représentant environ 60% de la population.

initiative peu après son arrivée au pouvoir en 2009, endettée aujourd'hui à hauteur de 10 milliards d'euros et dont il est soupçonné d'avoir détourné environ 640 millions d'euro selon l'AFP.

Les appels à la démission du Premier ministre se sont multipliés en juillet, après des révélations du *Wall Street Journal* selon lesquelles des enquêteurs malaisiens avaient découvert que près de 2,6 milliards de

TURQUIE

Deux policiers et trois rebelles PKK tués dans de nouveaux accrochages



Deux policiers turcs et trois militants du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués, dimanche, dans de nouveaux accrochages entre les forces de sécurité et le mouvement rebelle, selon la presse locale.

Un groupe de rebelles a ouvert le feu sur un véhicule de la police de la circulation blessant mortellement un des agents et légèrement un autre dans la province du sud-est de Diyarbakir à majorité kurdes, a rapporté l'agence de presse Anadolu.

Dans un incident séparé à Silopi, un autre policier a été abattu et quatre autres blessés dans une attaque d'éléments du PKK contre un véhicule blindé de la police, selon la même source.

En outre, trois militants de la guérilla ont perdu la vie à Silopi dans les affrontements avec les forces de sécurité qui ont saisi des dizaines de fusils d'assaut, des munitions, des roquettes RPG, des mines antichars et des grenades à main et arrêté quatorze militants rebelles à Silopi et à Sirkak, aux frontières avec l'Irak et la Syrie.

Plus tôt dans la journée, un enfant a été tué et un adulte a été grièvement blessé par l'explosion d'une bombe placée sur une route menant à un site de construction d'un barrage à Diyarbakir et déclenchée à distance peu avant le passage d'un véhicule blindé de l'armée qui a été visé par l'attaque.

Une soixantaine de membres des forces de sécurité (militaires, policiers et gardes de villages) et dix sept civils ont péri dans les attaques attribuées au PKK.

Au moins 943 militants de la guérilla ont été tués, depuis le 22 juillet dernier, lors d'opérations des forces de sécurité dans le sud du pays et dans les bases-arrières du PKK dans les monts Qandil (nord de l'Irak).

La tension est très vive dans plusieurs régions de l'est et du sud de la Turquie depuis l'attentat-suicide de Suruç, le 20 juillet dernier, qui a fait 34 morts dont le kamikaze.

Cet attentat a provoqué une réaction violente et des attaques en représailles du mouvement rebelle contre les forces de l'ordre.

Depuis, les autorités turques ont lancé un vaste coup de filet antiterroriste contre l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/ED), le PKK et le groupe extrémiste Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C).

Plus de 2.166 suspects ont été arrêtés dont 552 ont été placés en détention.

Parallèlement, l'aviation turque bombarde, depuis le 24 juillet dernier, des cibles du PKK dans le nord de l'Irak et dans le sud du pays.

Le Venezuela rejette une «ingérence» américaine dans ses relations avec la Colombie

La ministre vénézuélienne des Affaires étrangères, Delcy Rodríguez a appelé hier les Etats-Unis à «ne pas se mêler» des questions bilatérales entre le Venezuela et la Colombie.

«Nous demandons au gouvernement américain de ne pas se mêler des dossiers de nature strictement bilatérale entre le Venezuela et la Colombie», a déclaré Mme Rodríguez sur son compte Twitter, cité par des médias.

Samedi, le porte-parole du département d'Etat américain John Kirby avait exprimé dans un communiqué de presse son «inquiétude» face à la situation à la frontière vénézuélo-colombienne, où les autorités vénézuéliennes ont expulsé des Colombiens en situation irrégulière ou soup-

çonnés d'être liés à des affaires criminelles.

Il avait indiqué que les Etats-Unis s'efforceraient d'aider à «garantir» les droits de l'homme des Colombiens expulsés.

A cet effet, Mme Rodríguez, a accusé M. Kirby d'«ingérence» dans cette affaire des frontières entre les deux pays.

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro a déclaré l'état d'urgence le 21 août dans 10 municipalités de l'Etat de Tachira (ouest) à la frontière avec le département colombien de Norte de Santander après que des «groupes criminels» colombiens ont attaqué des soldats vénézuéliens en patrouille et fait trois blessés.

APPS



CHINE

Explosions de Tianjin : le bilan s'alourdit à 158 morts



Le bilan des explosions, survenues le 12 août dans un entrepôt de la ville chinoise de Tianjin, s'est alourdi hier à 158 morts, alors que 15 autres personnes sont toujours portées disparues, ont annoncé les autorités chargées des secours.

Parmi les victimes figurent 94 pompiers, onze policiers et 53 civils. Dix pompiers et cinq civils font partie des disparus, selon la même source.

Un précédent bilan faisait état de 150 morts. Plus de 300 écoles primaires et secondaires dans la Zone nouvelle de Binhai, où se situe le port, ont ouvert lundi comme prévu pour commencer le nouveau semestre, ont annoncé les autorités locales.

Les explosions, qui ont eu lieu dans un entrepôt de produits dangereux dans le port de Tianjin le 12 août, avaient provoqué une gigantesque boule de feu. Plusieurs incendies se sont déclarés ensuite, dont certains ont démarré encore récemment.

UKRAINE

Projet de réforme constitutionnelle : 90 membres de forces de l'ordre blessés dans des heurts devant le Parlement

Au moins 90 membres des forces de l'ordre ont été blessés hier dans des heurts devant le Parlement ukrainien à Kiev, a indiqué le ministre de l'Intérieur Arsen Avakov qui a accusé les membres du parti d'extrême droite Sloboda d'avoir provoqué la police.

«Près de 90 personnes ont été blessées devant le Parlement», a déclaré M. Avakov sur le réseau social Facebook, accusant les nationalistes du parti Sloboda d'avoir lancé «plusieurs engins explosifs» sur les forces de l'ordre.

Ces affrontements ont eu lieu alors que des députés ukrainiens ont bloqué lundi l'accès à la tribune du Parlement pour empêcher le vote du projet de réforme constitutionnelle qui prévoit davantage d'autonomie aux territoires séparatistes de l'Est.

Plusieurs centaines de militants du parti nationaliste Sloboda ont ainsi manifesté devant le Parlement protestant contre cette réforme, alors que le mouvement d'extrême droite Pravy Sektor a déclaré avoir bloqué la circulation dans la rue devant l'assemblée monacérale.

L'accès à la tribune où siège le président du Parlement a été bloqué par des parlementaires du Parti radical, qui font partie de la coalition pro-présidentielle mais refusent de soutenir ce projet.

Le parti Samopomitch, aussi membre de la coalition soutenant le président Petro Porochenko, s'est également prononcé contre cette réforme, pourtant exigée par les alliés occidentaux de Kiev qui y voient un moyen



d'apaiser le conflit armé ayant fait plus de 6.800 en seize mois.

Petro Porochenko a rencontré pendant le week-end des députés faisant partie de la coalition mais opposés à cette réforme pour les convaincre de changer d'avis.

Le Parlement ukrainien a adopté ce lundi en première lecture le projet de réforme constitutionnelle, exigé par les Occidentaux, et qui octroie davantage d'autonomie aux territoires de l'Est rebelle.

265 députés, contre un minimum requis de 226, ont voté en faveur de cette décision lors d'une séance houleuse accompagnée de protestations de la droite devant le Parlement.

Le projet de réforme octroie davantage de pouvoirs aux conseils des élus régionaux et locaux, notamment ceux situés dans la zone actuellement sous contrôle rebelle. Le projet de loi autorise notamment l'organisation d'une «police populaires».

L'adoption avant la fin 2015 d'une réforme constitutionnelle incluant une «décentralisation» pour l'Est est prévue par les accords de paix de Minsk 2 conclus en février entre le président Petro Porochenko et son homologue russe Vladimir Poutine avec la médiation de leur homologue français François Hollande et de la chancelière allemande Angela Merkel.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE WILAYA D'ALGER



وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية الجزائر

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BIR MOURAD RAIS
N°: 342100/001

ديوان الترقية والتسيير
المعقاري لبئر مراد رايس

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07octobre 2010, modifié et complété.

- Vu le marché de réalisation N° 32/LP/2013 du 20/02/2013 passé avec l'entreprise SARL PITRBAT pour la réalisation en tous corps d'état de 90 logements promotionnels de type collectives au lieu dit « les abattoirs » Lot N°01 :18 logements sis à STAOUELI pour un délai de réalisation de 15 mois.
- Vu l'ordre de service N°35/LP/13 notifié à l'entreprise en date du 24/02/2013.
- Vu l'avenant N°01 réf 05/DMO/14 du 16/01/2014.
- Vu le planning d'exécution présenter par l'entreprise.
- Vu les engagements pris par l'entreprise pour le renforcement du chantier en moyens humains et Matériels.
- Vu le retard important enregistrer dans l'avancement des travaux.
- Vu les multiples ségrégations et malfaçons constatées à l'intérieur des logements lors de nos différentes visites et non reprise à ce jour.

L'entreprise SARL PITRBAT est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redynamiser le chantier dans un délai de 8 jours, faute de quoi, des mesures coercitives prévu par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE WILAYA D'ALGER



وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية الجزائر

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE BIR MOURAD RAIS
N°: 342100/001

ديوان الترقية والتسيير
المعقاري لبئر مراد رايس

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07octobre 2010, modifié et complété.

- Vu le marché de réalisation N° 33/LP/2013 du 20/02/2013 passé avec l'entreprise SARL PITRBAT pour la réalisation en tous corps d'état de 90 logements promotionnels de type collectives au lieu dit « les abattoirs » Lot N°02 :36 logements sis à STAOUELI pour un délai de réalisation de 18 mois.
- Vu l'ordre de service N°36/LP/13 notifié à l'entreprise en date du 24/02/2013.
- Vu l'avenant N°01 réf 06/DMO/14 du 16/01/2014.
- Vu le planning d'exécution présenter par l'entreprise.
- Vu les engagements pris par l'entreprise pour le renforcement du chantier en moyens humains et Matériels.
- Vu le retard important enregistrer dans l'avancement des travaux.
- Vu les multiples ségrégations et malfaçons constatées à l'intérieur des logements lors de nos différentes visites et non reprise à ce jour.

L'entreprise SARL PITRBAT est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redynamiser le chantier dans un délai de 8 jours, faute de quoi, des mesures coercitives prévu par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 octobre 2015.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015 est institué par décret présidentiel N° 15 133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015 en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et créent à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la créativité et la professionnalisation au sein de la presse nationale en restaurant la culture du métier.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, article critique, l'édition, le reportage ou l'écrit de
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités télévisées
- **L'information radiophonique**: émission d'information, reportages, et enquêtes
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net
- **L'illustration** : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale

Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne ;
 - Être titulaire de la carte nationale du journaliste professionnel ;
 - Ne pas être membre du jury
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration où dans le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 - 2015.

Thème du concours : « **L'Algérie, modèle de développement économique et social** »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2^{ème} lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3^{ème} lauréat

Pour la cinquième catégorie (l'auteur de la meilleure illustration) bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100 000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel ;
- Copie de la carte nationale d'identité
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat
- Données relatives à l'œuvre objet de participation
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**

- Par voie postale, le cachet de la poste fera foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B O G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 : TFou
 08:25 : Météo
 08:30 : Téléshopping
 09:20 : Météo
 09:25 : Mon histoire vraie
 09:45 : Petits secrets entre voisins
 10:15 : Petits secrets entre voisins
 10:45 : Une histoire, une urgence
 11:20 : Une histoire, une urgence
 11:55 : Petits plats en équilibre
 12:00 : Les douze coups de midi
 12:50 : L'affiche du jour
 13:00 : Journal
 13:35 : Petits plats en équilibre
 13:45 : Histoire d'un rêve
 13:50 : Météo
 13:55 : Les feux de l'amour
 15:10 : Innocence volée
 17:00 : Le meilleur menu de France
 18:00 : Bienvenue chez nous
 19:00 : Boom : gagner ne tient qu'à un fil !
 19:55 : Météo
 20:00 : Journal
 20:30 : My Million
 20:35 : Météo
 20:40 : Nos chers voisins
 20:45 : Pep's
 20:55 : Mentalist
 21:45 : Mentalist
 22:35 : Mentalist
 23:20 : Mentalist

M6

06:25 : Point route
 06:30 : Journal
 06:35 : Télématin
 06:57 : Météo 2
 07:00 : Journal
 07:10 : Télématin (suite)
 08:00 : Journal
 08:10 : Télématin (suite)
 09:05 : Dans quelle éta-gère
 09:10 : Des jours et des vies
 09:35 : Amour, gloire et beauté
 10:00 : C'est au programme
 10:55 : Météo outremere
 11:00 : Motus
 11:30 : Les Z'amours
 12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 : Météo 2
 13:00 : Journal
 13:50 : Météo 2
 13:52 : Consomag
 13:55 : Expression directe
 14:00 : Toute une histoire
 15:05 : L'histoire continue
 15:35 : Comment ça va bien !
 16:20 : Comment ça va bien !
 17:20 : Dans la peau d'un chef
 18:15 : Joker
 18:50 : N'oubliez pas les paroles
 19:25 : N'oubliez pas les paroles
 19:55 : Météo 2
 20:00 : Journal
 20:40 : Parents mode d'emploi
 20:46 : Parents mode d'emploi
 20:49 : Image du jour : Rugby
 20:50 : Rue de la formation
 20:51 : Alcaline l'instant
 20:53 : Le monument préféré des Français
 20:54 : Météo 2
 20:55 : Secrets d'histoire
 22:40 : Secrets d'histoire

M3

06:00 : EuroNews
 06:29 : Ludo
 06:30 : Ninjago
 06:57 : Ninjago
 07:24 : Les lapins crétiens : invasion
 07:31 : Les lapins crétiens : invasion
 07:37 : Les lapins crétiens : invasion
 07:44 : Les lapins crétiens : invasion
 07:55 : Les lapins crétiens : invasion
 08:02 : Les lapins crétiens : invasion
 08:08 : Les lapins crétiens : invasion
 08:16 : Titeuf
 08:26 : La chouette & Cie
 08:33 : La chouette & Cie

08:40 : La chouette & Cie
 08:50 : Dans votre région (1ère partie)
 09:50 : Dans votre région (2e partie)
 10:40 : Consomag
 10:50 : Midi en France
 11:55 : Météo
 12:00 : 12/13 : Journal régional
 12:25 : 12/13 : Journal national
 12:55 : Météo à la carte
 13:55 : Un cas pour deux
 15:05 : Un cas pour deux
 16:05 : Un livre, un jour
 16:10 : Des chiffres et des lettres
 16:50 : Harry
 17:30 : Slam
 18:10 : Questions pour un champion
 18:50 : Objectif indépendance
 19:00 : 19/20 : Journal régional
 19:18 : 19/20 : Edition locale
 19:30 : 19/20 : Journal national
 19:58 : Météo
 20:00 : Tout le sport
 20:15 : Météo régionale
 20:20 : Plus belle la vie
 20:50 : Meurtres à Rocamadour
 22:25 : Météo
 22:30 : Soir 3
 23:05 : Le pitch
 23:10 Cinéma : Peur primale

CANAL+

06:50 Cinéma : Chaud lapin
 06:55 : Défis extrêmes : Superstars
 07:15 : Défis extrêmes : Superstars
 07:35 : Oggy et les cafards
 07:45 : Kaeloo
 07:50 : Kaeloo
 08:01 Cinéma : Lift off
 08:10 : Mon oncle Charlie
 08:30 Cinéma : Le jeu de la vérité
 09:50 Cinéma : A Tropical Sunday
 10:07 : A propos du film
 10:09 Cinéma : Mommy
 12:20 : The Big Bang Theory
 12:45 : Le JT
 13:01 : La météo
 13:02 : Zapping
 13:15 : Les nouveaux explorateurs
 14:15 Cinéma : Last Vegas
 15:55 : Scandales à l'hippodrome
 16:45 : Wayward Pines
 17:30 : Wayward Pines
 18:20 : Mon oncle Charlie
 18:45 : Le JT
 19:05 : La météo
 19:10 : Le supplément
 20:25 : Made in Groland
 20:51 : Casting(s)
 20:54 : Casting(s)
 20:55 Cinéma : Saint Laurent
 23:20 Cinéma : A la recherche de Vivian Maier

M6

06:00 : M6 Music
 07:00 : Météo
 07:05 : Les blagues de Toto
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Docteur La Peluche
 08:10 : Alvin!!! et les Chipmunks
 08:20 : Alvin!!! et les Chipmunks
 08:35 : Les p'tits cuistots
 08:40 : Les p'tits cuistots
 08:45 : Météo
 08:50 : M6 boutique
 10:00 : Modern Family
 10:25 : Modern Family
 10:50 : Desperate Housewives
 11:45 : Desperate Housewives
 12:40 : Météo
 12:45 : Le 12.45
 13:05 : Scènes de ménages
 13:30 : Météo
 13:35 : Sarah a disparu
 15:35 : Witches of East End
 16:25 : Witches of East End
 17:15 : Les reines du shopping
 18:25 : La meilleure boulangerie de France
 19:40 : Météo
 19:45 : Le 19.45
 20:10 : Scènes de ménages
 20:55 Cinéma : La vérité si je mens ! 2
 23:05 : Recherche appartement ou maison

La sélection

TF1

20h55

Mentalist



Résumé

Le FBI met tout en oeuvre pour confondre Cole Foster, le chef d'un réseau de trafiquants de voitures de luxe. Les enquêteurs sont à deux doigts de l'arrêter... Aussi Lisbon est-elle chargée d'une mission pour le moins périlleuse : se faire passer pour une détenue afin de soutirer des informations à Marie, la petite amie de Foster. Elle se retrouve ainsi dans la même cellule que Marie. Après un début de cohabitation compli-

qué, les deux jeunes femmes sympathisent, et Marie se confie à Lisbon. Mais la situation reste complexe : au moindre faux pas, Lisbon risque la mort...

2

20h45

Secrets d'histoire

Résumé

Il est peut-être le plus célèbre des rois de France. Louis XIV, né Louis-Dieudonné, naît le 5 septembre 1638. Il accède au trône après le décès de son père, quelques mois avant son cinquième anniversaire. Cette émission en deux parties retrace le parcours de celui qu'on appelle aussi le Roi-Soleil, qui a régné sur le royaume de France et de Navarre pendant 72 ans. Pendant la régence, le cardinal Mazarin gère le royaume, tout en apprenant les subtilités de la politique et de la diplomatie au jeune Louis. A la mort de son ministre principal, le roi décide d'exercer pleinement le pouvoir. Il marque ainsi le début de l'absolutisme de droit divin.



3

19h30

Meurtres à Rocamadour

Résumé

A Rocamadour, une capitaine de gendarmerie enquête avec son successeur sur des crimes, mis en scène comme des châtiments divins...



CANAL+

20h55

Saint Laurent

Résumé
 Des années 1967 à 1976, dix ans de la vie du grand couturier français...



M6

20h50

La vérité si je mens ! 2

Résumé

La bande de copains du Sentier subit de sérieux revers. Seule l'amitié va leur permettre de faire face à l'adversité, qu'ils soient confrontés à des problèmes familiaux ou aux requins de la grande distribution.





28^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE BASKET-BALL : DU 19 AU 30 AOÛT À RADÈS (TUNISIE):



Le Nigeria nouveau maître du basketball africain

Le Nigeria est devenu dimanche soir à Radès (banlieue de Tunis), le nouveau maître du basketball africain en détrônant l'Angola, à l'issue de la finale de la 28^e édition de l'Afrobasket-2015 (messieurs) organisée en Tunisie du 19 au 30 août.

Le Nigeria devient donc le 8^e pays africain à inscrire en lettres d'or son nom au palmarès de l'épreuve, dans le cercle très fermé des champions d'Afrique après l'Angola (11 titres), l'Égypte et le Sénégal (5), la Côte d'Ivoire et la RC africaine (2), le Maroc et la Tunisie (1).

Exécuté une défaite lors du 1^{er} tour devant la sélection tunisienne (pays organisateur), par (59-70), le Nigeria a poursuivi son petit bonhomme de chemin en alignant par la suite six victoires consécutives devant respectivement le Mozambique (83-47), le Gabon (88-64), le Sénégal (79-88) après prolongations et enfin l'Angola en finale (74-65) pour décrocher le billet de qualification directe aux JO-2016 de Rio de Janeiro (Brésil).

Cette victoire des hommes de l'Américain Will Voigt était attendue depuis sa 1^{ère} participation en 1972, période depuis laquelle elle a perdu deux finales justement contre l'Angola en 1999 (Luanda) et 2003 (Alexan-

drie), et obtenu à trois reprises la 3^e place. Les camarades de Chamberlain Oguchi, élu meilleur joueur du tournoi (MVP) ont donc exaucé les vœux de tout un peuple en ramenant le trophée tant désiré.

Angola : 11 titres et 4 finales perdues
Pour l'Angola recordman de victoires (11), un record difficile à égaler, il a perdu hier soir, sa 4^e finale après celles de 1983, 1985 et 2011, tout en décrochant son 17^e podium en 19 participations.

Les camarades de Carlos Morais, élu au sein du cinq majeur du tournoi, ont éprouvé d'énormes difficultés pour imposer leur suprématie, en raison de l'absence de quelques cadres, et aussi l'âge avancé de quelques joueurs, ce qui obligera le coach espagnol Moncho Lopez à puiser dans la réserve de la discipline considérée comme le sport roi du pays. Les Angolais qui ont perdu devant le Sénégal (1^{er} tour), puis face au Nigeria en finale, ont éprouvé d'énormes difficultés pour battre le Maroc et la RC africaine par un écart d'un point.

La Tunisie (3^e) qui rêvait d'un second titre après celui de 2011, a chuté en demi-finale devant l'Angola (51-58), en dépit d'un soutien indéfectible de tout un peuple qui croyait dur comme fer au sacre. C'était le seul revers des Tunisiens qui ont remporté six



victoires en dépit de la présence de sa star, Salah Mejri qui n'a pas eu son rendement habituel, et dont la vedette a été volée par son co-équipier, Makram Ben Romdane, élu au sein du cinq majeur de l'Afrobasket-2018 et qui décroche à l'occasion son 6^e podium (1^{er}, 2^{ème}, et 4^{ème} bronze).

Le Sénégal (quintuple champion) et 4^e au classement final, méritait beaucoup mieux que cette place, eu égard à son parcours presque parfait depuis l'entame de la compétition. Battant l'Angola lors du 1^{er} tour (74-73), et éliminant l'Algérie en quarts de finale (75-58), les camarades de Gorgui Dieng, meilleur réalisateur du tournoi (141 pts) ont flanché lors du sprint final, d'abord devant le futur champion, le Nigeria, puis dans la petite finale face à la Tunisie.

1/8^e de finale (77-67), ce qui constitue l'aberration de ce système de compétition appelé à être revu lors de l'Afrobasket-2017.

Le Mozambique a également surpris les observateurs en battant le Maroc lors du 1^{er} tour (85-82), puis la Côte d'Ivoire (70-63) en match de classement pour les 11^e et 12^e places. Seuls, l'Ouganda (1 victoire) et le Zimbabwe (0 victoire), terminent logiquement aux deux dernières places confirmant ainsi les pronostics émis en leur défaveur au début du tournoi.

La prochaine édition prévue en 2017 dans un pays non encore désigné, sera la dernière en période biennale (tous les deux ans) avant le passage en période quadriennale à partir de la 30^e édition en 2021.

Le palmarès de l'épreuve après la victoire du Nigeria

Année	Lieu	Champion	2 ^e	3 ^e	Cl.A/Algérie
1962	Le Caire	Egypte	Soudan	Maroc	Absente
1964	Casablanca	Egypte	Maroc	Palestine	Abs.
1965	Tunis	Maroc	Tunisie	Algérie	3 ^e
1968	Casablanca	Sénégal	Maroc	Centrafrique	7 ^e
1970	Alexandrie	Egypte	Sénégal	Tunisie	Abs.
1972	Dakar	Sénégal	Egypte	Mali	Abs.
1974	Bangui	Centrafrique	Sénégal	Tunisie	Abs.
1975	Alexandrie	Egypte	Sénégal	Soudan	Abs.
1978	Dakar	Sénégal	Côte d'Ivoire	Egypte	Abs.
1980	Rabat	Sénégal	Côte d'Ivoire	Maroc	4 ^e
1981	Mogadiscio	Côte d'Ivoire	Egypte	Somalie	4 ^e
1983	Alexandrie	Egypte	Angola	Sénégal	6 ^e
1985	Abidjan	Côte d'Ivoire	Angola	Egypte	Abs.
1987	Tunis	Centrafrique	Egypte	Angola	9 ^e
1989	Luanda	Angola	Egypte	Sénégal	6 ^e
1991	Caire	Angola	Sénégal	Egypte	9 ^e
1993	Nairobi	Angola	Egypte	Sénégal	5 ^e
1995	Alger	Angola	Sénégal	Egypte	4 ^e
1997	Dakar	Sénégal	Nigeria	Angola	Abs
1999	Luanda	Angola	Nigeria	Egypte	6 ^e
2001	Casablanca	Angola	Algérie	Egypte	2 ^e
2003	Alexandrie	Angola	Nigeria	Egypte	7 ^e
2005	Alger	Angola	Sénégal	Nigeria	4 ^e
2007	Luanda	Angola	Cameroun	Cap-Vert	Abs.
2009	Benghazi	Angola	Côte d'Ivoire	Tunisie	Abs.
2011	Antananarivo	Tunisie	Angola	Nigeria	Abs.
2013	Abidjan	Angola	Egypte	Sénégal	12 ^e
2015	Tunis	Nigeria	Angola	Tunisie	6 ^e

Classement final

Finale :Nigeria - Angola74-65
3^e-4^e places :Tunisie-Sénégal82-73
5^e-6^e places :Egypte Algérie69-63
7^e-8^e places :Mali - Gabon94-82
9^e-10^e places :Cap-Vert-Cameroun88-66
11^e-12^e places :Mozambique - Côte d'Ivoire70-63
13^e - 14^e places:Maroc-RC africaine86-74
15^e - 16^e places :Ouganda - Zimbabwe72-64

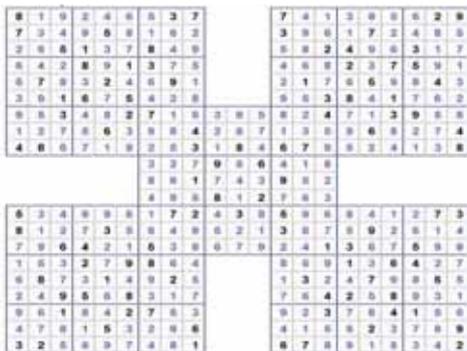
Classement final :

- Nigeria
- Angola
- Tunisie
- Senegal
- Egypte
- Algérie
- Mali
- Gabon
- Cap vert
- Cameroun
- Mozambique
- Cote d'Ivoire
- Maroc
- RC Africaine
- Ouganda
- Zimbabwe.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1055



Mots Croisés N°1055

GLOBETROTTER
EUGENIE■ERSn
RIRA■CCP■OD
OSENT■OCUPE
NA■TRANCHE■C
TNT■AIN■U■BO
OCARINAS■GLU
LET■REITERER
O■ANESSE■ANA
GARE■S■POING
UNIRIEZ■UNIE
E■EEE■REISER

Solution Mots Fléchés N°1055

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Sport : El Hadi Ould Ali et son homologue sahraoui évoquent la coopération bilatérale

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a évoqué hier à Alger, avec son homologue de la République arabe sahraouie démocratique, Mohamed-Mouloud Mohamed-Fadel, les voies et moyens d'une coopération future entre les deux ministères.

«Il s'agit d'une visite officielle et je suis heureux d'être en Algérie pour étudier avec mon frère et ami, El Hadi Ould Ali, la possibilité d'une coopération entre nos deux pays dans le domaine du sport», a déclaré M. Mohamed-Fadel à l'issue d'une réunion avec son homologue algérien au siège du ministère de la Jeunesse et Sports.

«J'espère que cette coopération s'étendra à d'autres domaines que le sport et servira à renforcer les liens de fraternité entre nos deux peuples» a souhaité, pour sa part, M. Ould Ali.

LIGUE 1 MOBILIS (4^E JOURNÉE):**USMH-NAHD au 5-Juillet, CRB-JSK au 20-Août**

Le match USM El Harrach-NA Hussein-dey comptant pour la quatrième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis est avancé au jeudi 10 septembre à 18h00 au stade du 5-Juillet, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP).

Ce sera la première rencontre officielle au stade du 5-Juillet depuis le 21 septembre 2013, jour de l'effondrement partiel d'une tribune qui a coûté la vie à deux

jeunes supporters venus assister au derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger.

Inauguré en juin 1972, le stade du 5-Juillet (70.000 places) a été remis en service le 4 juillet dernier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal après avoir été fermé pendant près de deux ans pour des travaux de confortement et de consolidation des structures.

D'autre part, l'affiche de cette journée entre le coleader le CR Belouizdad et la JS Kabylie (15e) aura lieu le samedi 12 septembre à 18h00 au stade du 20-Août 1955 (Alger).

Les rencontres RC Relizane-ES Sétif et USM Alger-MC Oran ont été reportées à une date ultérieure en raison de la participation des Usmistes et des Sétifiens à la sixième et dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique.

L'USM Alger est qualifiée pour les demi-finales tandis que l'ES Sétif (tenante du titre) est éliminée.

Programme de la quatrième journée:**Jeu 10 septembre**

Stade du 5-Juillet: USM El Harrach- NA Hussein-dey 18h00

Samedi 12 septembre

Béjaïa: MO Béjaïa- CS Constantine 18h00

Stade 20-Août: CR Belouizdad- JS Kabylie 18h00

Béchar: JS Saoura- RC Arbaâ 18h00

Mustapha-Tchaker: USM Blida- MC Alger 18h00

Bouakeul: ASM Oran- DRB Tadjenanet 17h00.

FOOTBALL/ LIGUE 2 /CA BATNA :

Les objectifs de l'équipe seront fixés après les cinq premiers matches

Le CA Batna (Ligue 2 Mobilis de football), en lutte pour redorer son blason, «en saura plus sur ses objectifs après les cinq premiers matches de championnat», a estimé hier le coach de l'équipe, Rachid Bouarrata. Saluant la performance de son équipe, invaincue après 3 journées, et exprimant le souhait de voir ses protégés «maintenir la même dynamique», l'entraîneur des Rouge et Bleu a affirmé à l'APS

qu'«après les deux prochaines rencontres, le staff technique aura meilleure vision de la tendance».

Refusant de se focaliser sur l'accession, Bouarrata considère qu'il serait dangereux de «s'enflammer», avant de souligner que l'objectif pour cette saison demeure le «maintien» et, si possible, une place honorable au classement final». Le CA Batna qui a confirmé son excellente entame de saison en s'impo-

sant, vendredi dernier, sur la pelouse du CRB Ain Fakroun (1-0) pour le compte de la 3ème journée, s'est emparé de la tête de classement du championnat de Ligue 2 avec 7 points.

«Nous allons profiter de l'arrêt de la compétition pour tracer un programme, remobiliser les troupes et préparer la suite du parcours qui s'annonce difficile», a conclu l'entraîneur du CA Batna.

CLUB AFRICAÏN

Belkaroui devant le conseil de discipline

Hicham Belkaroui et Bilal Iffa, les défenseurs centraux du Club Africain (1^{re} Div. Tunisienne de football) «seront traduits en conseil de discipline» suite à leur altercation dimanche, à la fin d'un match amical perdu (2-1) face à l'Avenir Sportif de la Marsa, a indiqué le club, quelques heures après l'incident.

La date de cette audition n'a pas encore été dévoilée. Le club s'étant



contenu d'annoncer que le comportement d'Iffa et Belkaroui allait être réprimé.

Belkaroui (25 ans), ancien libero de l'ASM Oran (Ligue 1 algérienne), avait rejoint le Club Africain en 2014, en provenance de l'USM El Harrach, un autre club de première division algérienne, avec lequel il a réussi un très bon parcours, lui ayant valu d'être sélectionné en équipe nationale A'.

JEUX MÉDITERRANÉENS DE PLAGE 2015 (4^E JOURNÉE)**L'Algérie, 4^e au tableau des médailles**

L'Algérie occupe provisoirement la quatrième place au classement général par nations, à l'issue de la 3ème journée de la première édition des Jeux méditerranéens de plage (JMP 2015) qui se déroulent du 28 août au 6 septembre à Pescara (Italie).

L'Algérie occupe la 4e place avec huit médailles (1 or, 4 argent et 3 bronze), derrière la France, leader du classement général avec cinq médailles (5 or, 1 argent et 1 bronze), l'Italie (4 or, 1 argent et 4 bronze) et la Grèce (2 or, 4 argent et 2 bronze).

La compétition de la lutte de plage qui a pris fin samedi, a permis à l'Algérie de remporter cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze), alors que l'aviron de mer a décroché deux consécutions en argent et une bronze.

La seule médaille d'or algérienne avait été décrochée par Bilel Hadri (lutte de plage/80kg). L'Algérie participe à ces joutes avec 98 athlètes dans huit disciplines sportives.

Tableau des médailles après trois jours de compétition :

Classement	or	arg	br	total
1- France	5	1	1	8
2- Italie	4	1	4	9
3- Grèce	2	4	2	8
4- Algérie	1	4	3	8
5- Egypte	1	0	1	2
6- Syrie	1	0	0	1
7- Tunisie	0	2	1	3
8- Espagne	0	1	1	2
9- Slovénie	0	1	1	2
10- Albanie	0	0	1	1.

TENNIS /CLASSEMENT WTA
Petra Kvitova reprend sa 4^e place avant l'US Open

La Tchèque Petra Kvitova, lauréate dimanche à New Haven, a récupéré sa quatrième place cédée la semaine dernière à la Danoise Caroline Wozniacki au classement WTA publié lundi, toujours dominé par Serena Williams alors que débute lundi l'US Open.

Kvitova a éliminé Wozniacki en demi-finales à New Haven avant de s'imposer contre sa compatriote Lucie Safarova, pour se positionner comme l'une des outsiders à Flushing Meadows, dernière levée du Grand Chelem.

Il s'agit du seul mouvement dans le Top 20 mondial dominé par l'Américaine Serena Williams, devant la Roumaine Simona Halep et la Russe Maria Sharapova, absente du circuit depuis sa défaite en demi-finale de Wimbledon.

Top 10 du classement WTA au 31 août 2015:

1. Serena Williams (USA)	12.721 pts
2. Simona Halep (ROM)	6.130
3. Maria Sharapova (RUS)	6.035
4. Petra Kvitova (CZE)	4.995 (+1)
5. Caroline Wozniacki (DEN)	4.740 (-1)
6. Lucie Safarova (CZE)	3.800
7. Ana Ivanovic (SER)	3.500
8. Karolina Pliskova (CZE)	3.335
9. Garbine Muguruza (ESP)	3.245
10. Carla Suarez Navarro (ESP)	3.190.

APS

Forfait de Bentaleb, Gourmi et El Orfi convoqués

L'international algérien de Tottenham (Premier League) Nabil Bentaleb, blessé, est forfait pour le match Lesotho - Algérie comptant pour la deuxième journée des qualifications de la CAN 2017, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).



La même source n'a pas précisé la nature de la blessure du joueur algérien ni la durée de son indisponibilité. Bentaleb avait été titularisé lors du dernier match de son équipe contre Everton 0-0, samedi dernier pour le compte de la quatrième journée du championnat d'Angleterre de première division. Pour pallier cette défection, le sélectionneur Christian Gourcuff a rappelé Khaled Gourmi et Hocine El Orfi pour prendre part au stage qu'effectue l'équipe nationale depuis hier. D'autre part, la sélection algérienne de football a effectué hier après-midi une séance d'entraînement au stade de Roissy (France) dans le cadre de sa préparation pour le match du Lesotho comptant pour les qualifications de la CAN 2017. Les coéquipiers de Mehdi Zeffane ont effectué plusieurs exercices liés à la conservation du ballon et des ateliers, selon la FAF. Les deux joueurs rappelés: Gourmi et El Orfi ont pris part à cette séance d'entraînement. Les Verts ont quitté hier soir Paris à destination de Pretoria (Afrique du Sud) pour un regroupement de quatre jours avant de rallier Maseru (Lesotho) pour le match des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017. Le Lesotho accueillera l'Algérie le 6 septembre à 14h00 au stade Setsoto à Maseru. La rencontre sera officinée par un trio namibien sous la conduite de Jackson Pavaza. Les Verts sont co-leaders du groupe J avec l'Éthiopie (3 pts) mais avec une meilleure différence de buts (+4 contre +1 pour les Éthiopiens). L'équipe algérienne s'était largement imposée contre les Seychelles (4-0) le 13 juin dernier au stade Mustapha Tchaker (Blida) lors de la première journée, tandis que l'Éthiopie a disposé du Lesotho (2-1) à Addis Abeba. Le premier du groupe se qualifiera directement pour la phase finale de la CAN-2017 prévue au Gabon.

CHAMPIONNAT D'ITALIE Saphir Taïder prêté à Bologne

Le milieu de terrain international algérien de l'Inter Milan (Serie A italienne de football) Saphir Taïder, a été prêté pour deux saisons à Bologne, où il a déjà évolué, a annoncé hier son nouveau club.

Ce prêt s'accompagne d'une option d'achat obligatoire, précise Bologne. L'Inter Milan a décidé de mettre le contrat de Taïder (24 ans) sur le marché des transferts, du moment que l'ancien joueur de Grenoble Foot (France) n'entre pas dans les plans de l'entraîneur Roberto Mancini.

Taïder avait porté les couleurs de Sassuolo (Serie A, Italie) lors du précédent exercice à titre de prêt. Auparavant, il avait opté pour Southampton (Premier League anglaise) où il n'est resté que quelques jours avant de retourner en Italie au tout début de la saison 2014-2015. Taïder, 8e de finaliste du Mondial-2014 avec l'Algérie, est arrivé en Italie en 2011 en provenance de Grenoble.

CAN-2017 (QUALIFICATIONS-2E JOURNÉE) LESOTHO- ALGÉRIE Les Verts à pied d'œuvre à Pretoria aujourd'hui



Saïd Ben

L'équipe algérienne de football devrait être à pied d'œuvre aujourd'hui à Pretoria en Afrique du Sud pour un mini-stage d'acclimatation avant de rencontrer le Lesotho, samedi prochain, au stade Maseru, dans le cadre de la 2e journée des qualifications du groupe « J » de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2017 prévue au Gabon.

Il est utile de rappeler d'emblée que l'équipe algérienne s'était largement imposée contre les Seychelles (4-0) le 13 juin dernier au stade Mustapha Tchaker (Blida) lors de la première journée, tandis que l'Éthiopie a disposé du Lesotho (2-1) à Addis-Abeba.

Les Verts sont co-leaders de ce groupe « J » avec l'Éthiopie (3 points) mais avec une meilleure différence de buts (+4 contre +1 pour les Éthiopiens).

Et comme le premier du groupe se qualifiera directement pour la phase finale de la CAN-2017 prévue au Gabon, il est évident que les joueurs du Lesotho feront tout pour gagner face aux Verts samedi prochain.

Et justement pour les contrer, le sélectionneur de l'Équipe nationale algérienne, le Français Christian Gourcuff a programmé un court stage en Afrique du Sud, pays limitrophe du Lesotho, afin que les joueurs s'acclimatent au climat semblable à celui de Maseru.

Ce stage était programmé depuis le mois de mai dernier par Gourcuff afin de mettre tous les atouts de son

côté en effectuant les dernières retouches à son groupe lors des deux journées d'entraînement prévues demain et après-demain à Pretoria, distante de 65 km de Johannesburg.

Pour tout assurer à Pretoria, une délégation composée de Walid Sadi, responsable des EN, du cuisinier Farid et des agents de sécurité, se trouve sur place depuis dimanche. Leur objectif est de préparer l'arrivée de l'équipe nationale et surtout de veiller à ce que tous les moyens soient mis à sa disposition pour que les Verts se préparent dans de très bonnes conditions.

Tous les joueurs convoqués par Gourcuff sont opérationnels. Ils ont disputé le week-end passé leurs matchs respectifs avec leurs clubs et aucune blessure n'est à déplorer au sein du groupe. Ce qui est de bon augure pour le sélectionneur des Verts afin d'avoir l'embaras du choix quant aux joueurs qu'il comptera aligner face au Lesotho dans la perspective d'une seconde victoire consécutive dans ces qualifications du groupe « J » de la CAN 2017.

D'ailleurs, Gourcuff a bien indiqué que « nous allons à Maseru pour aracher une victoire ».

« Nous allons aborder cette rencontre avec la ferme intention de l'emporter, ce qui devrait nous permettre de jouer le match de l'Éthiopie chez nous (ndlr, mars 2016) en toute sérénité... » a-t-il déclaré lors de sa dernière conférence de presse, mercredi dernier, au Complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Plus prudent, Gourcuff a indiqué: « Nous sommes conscients que nous allons jouer dans des conditions dif-

ficiles face auxquelles il faudra s'adapter pour tenter de gagner ce deuxième match ».

Une seconde victoire pour les Verts serait une très bonne option pour une éventuelle qualification, car seule la première place assurerait la présence des Verts au Gabon en 2017 pour la CAN.

De son côté, la sélection du Lesotho a repris samedi dernier sa préparation à Maseru en prévision du match face à l'Algérie le 6 septembre au stade Setsoto pour le compte de cette deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 de football.

Les joueurs avaient été libérés jeudi par le sélectionneur Seephephe Matete pour prendre part avec leurs clubs respectifs aux matchs du championnat local vendredi avant le retour le lendemain.

Pour ce ultime regroupement avant d'affronter les Verts, le coach a convoqué 21 joueurs évoluant dans le championnat du Lesotho.

La liste est marquée par le retour de Tsepo Seturumane qui avait manqué le premier match des éliminatoires contre l'Éthiopie en juin dernier à cause d'une blessure. La participation du joueur contre l'Algérie reste toutefois incertaine.

En revanche, l'équipe du Lesotho sera privée des services du milieu de terrain Bushy Moletsane et de l'attaquant Mabuti Potloane pour cause de blessures. Les deux joueurs n'ont plus joué depuis la défaite essuyée face à l'Éthiopie (2-1) le 14 juin dernier à Addis-Abeba.

S.B.

PROGRAMME DES MATCHS

Programme complet des rencontres de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2017 qui auront lieu le week-end prochain (heure algérienne) :

Vendredi 4 septembre 2015 :

Groupe A: Djibouti - Togo 14h00

Samedi 5 septembre :

Groupe K: Namibie - Sénégal 14h30

Groupe D: Comores - Ouganda 13h00

Groupe K: Burundi - Niger 14h30

Groupe H: Rwanda - Ghana 14h30

Groupe F: S.T.e Principe - Maroc 16h30

Groupe E: Guinée Bissau - Congo 17h00

Groupe A: Liberia - Tunisie 17h00

Groupe D: Botswana - Burkina Faso 15h00

Groupe G: Tanzanie - Nigeria 14h30

Groupe C: Soudan du Sud - Guinée Equatoriale 17h30

Groupe J: Seychelles - Éthiopie 13h30

Groupe M: Mauritanie - Afrique du Sud 18h00

Groupe I: Gabon - Soudan 18h00

Dimanche 6 septembre :

Groupe I: Sierra Leone - Côte d'Ivoire 13h00

Groupe B: Madagascar - Angola 12h30

Groupe B: Centrafrique - RD Congo 15h00

Groupe H: Maurice - Mozambique 12h00

Groupe L: Swaziland - Malawi 14h00

Groupe J: Lesotho - Algérie 14h00

Groupe L: Zimbabwe - Guinée 14h00

Groupe G: Tchad - Égypte 15h30

Groupe E: Kenya - Zambie 14h00

Groupe C: Bénin - Mali 16h00

Groupe M: Gambie - Cameroun 17h30

Groupe F: Libye - Cap-Vert 18h00

APS

RAUL GARCIA REJOINT BILBAO

En cette dernière journée de mercato, l'Athletic Bilbao a officialisé l'arrivée de Raul Garcia. Âgé de vingt-neuf ans, le milieu de terrain portait jusque-là les couleurs de l'Atletico Madrid. Natif de Pampelune, il a ainsi paraphé un contrat de quatre ans avec le club basque. Le montant du transfert est estimé à 9 millions d'euros.



THIAGO SILVA RESTE ZEN APRÈS SA MISE À L'ÉCART DE LA SELEÇÃO

Difficile de comprendre la mise à l'écart de Thiago Silva de la Seleção en voyant son excellent début de saison avec le Paris Saint-Germain. Face à Monaco, le défenseur brésilien a été le joueur qui a récupéré le plus de ballons (18) et qui a réussi le plus de passes après Thiago Motta (95%). Il n'a commis qu'une seule faute et n'a pas écopé de carton. Interrogé en zone mixte, l'ancien milanais s'est exprimé sur la décision de Dunga qu'il relativise: "Je suis très serein, j'ai la conscience tranquille, personne ne peut juger un entraîneur à cause de ses choix, on ne sait pas ce qu'il a dans la tête." "Il a peut-être décidé de choisir d'autres joueurs pour les tester car il connaît déjà mes qualités. Je préfère donc prendre les choses positivement." a affirmé Thiago Silva.

CR7 S'ACHÈTE UNE STATUE DE LUI POUR 27 500 EUROS

Apparemment, Cristiano Ronaldo s'aime bien. Au point d'avoir acheté une statue de cire le représentant, indique *The Sun*. Et vu que quand on aime, on ne compte pas, l'attaquant portugais aurait déboursé environ 27 500 euros pour ce double qui viendra décorer sa demeure madrilène. Emballé par la statue de lui exposée au Musée de cire de Madrid depuis 2013, CR7 a demandé à un sculpteur britannique, Michael Wade, de la reproduire. "Nous avons toujours le moule utilisé en 2013, donc cette copie est une réplique intégrale. Ronaldo nous a envoyé une tenue et ses dernières chaussures pour l'habiller, raconte l'artiste au tabloïd britannique. On n'a pas touché aux cheveux, car c'est exactement ce qu'il voulait. Tous les cheveux ont été implantés un par un puis, à Madrid, son coiffeur s'en est occupé..."



MILAN AC : SANDRO DANS L'ESCARCELLE DES ROSSONERI ?

Selon Sky Sports, les dirigeants du Milan AC voudraient recruter Sandro (26 ans) dans le cadre d'un prêt jusqu'en juin 2016. Rappelons que le milieu brésilien évolue chez les Queens Park Rangers (D2 anglaise).

L'accord serait enfin ficelé pour De Gea !

David De Gea, le gardien de but de Manchester United, pourrait bel et bien s'engager avec le Real Madrid. Le feuilleton qui a agité la presse espagnole et le Real Madrid durant tout l'été pourrait finalement trouver sa conclusion dans la toute dernière ligne droite du mercato ! Selon *Marca*, un accord aurait enfin été trouvé pour la venue de David De Gea à Madrid, contre 20 à 35 millions d'euros. Reste maintenant à savoir quel desin sera réservé à Keylor Navas. Selon *Marca* toujours, le Real Madrid espérerait, suite à cet accord, transférer Navas chez les Red Devils en échange. Sauf que le portier souhaiterait lui continuer à Madrid, même avec De Gea.

CASEMIRO SIGNE UN BAIL DE LONGUE DURÉE

Selon le compte Twitter officiel du Real Madrid, Casemiro a accepté, avec plaisir, de prolonger son contrat au sein de la Casa Blanca jusqu'en juin 2021. Prêté à Porto la saison passée, le milieu de terrain brésilien a vraiment été performant au sein de l'équipe des Dragons (41 apparitions, 4 buts). Aujourd'hui, Casemiro est un élément important au sein de l'effectif des Merengue qui est dirigé par l'entraîneur espagnol Rafael Benitez.



JUVENTUS : HERNANES EN APPROCHE

Selon les informations de la *Gazzetta dello Sport*, la Juventus de Turin serait en passe de s'attacher les services d'Hernanes, le milieu offensif de l'Inter Milan.

Âgé de trente ans, ce dernier a inscrit 5 buts et délivré 4 passes décisives en 26 rencontres, la saison passée. Il pourrait s'adapter au schéma tactique privilégié par Massimiliano Allegri, le 4-4-2 losange. Le montant du transfert pourrait s'élever à 10 millions d'euros, précise le quotidien.

ALGÉRIE-GRANDE-BRETAGNE

M. Hadjar demande une révision des procédures d'inscription des étudiants algériens dans les universités britanniques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a demandé hier à Alger à l'ambassadeur du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Andrew Noble, de revoir certaines procédures administratives devant permettre aux étudiants algériens de s'inscrire dans les universités britanniques, a indiqué un communiqué du ministère. Lors d'une audience qu'il a accordée à l'ambassadeur, le ministre «a demandé de revoir certaines procédures administratives et ce, pour permettre aux étudiants et doctorants boursiers nationaux de s'inscrire dans les différents établissements universitaires» de la Grande-Bretagne, souligne le communiqué. «Les deux parties ont en revue l'état des relations bilatérales en matière d'enseignement supérieur, de même qu'elles ont convenu de travailler davantage en vue de mettre en place les instruments nécessaires ainsi que les mécanismes adéquats pour développer des projets en méthodologie linguistique, notamment par l'envoi d'experts en Algérie de même que la participation et l'emplacement de doctorants nationaux dans les universités anglaises», précise la même source. Par ailleurs, les deux parties ont manifesté leur volonté «de développer davantage leur coopération, notamment dans l'élaboration du plan de formation spécifique au profit des étudiants et formateurs nationaux». M. Hadjar a été invité, à cette occasion, par la partie britannique à «prendre part à la conférence internationale sur l'enseignement supérieur qui se déroulera au mois d'avril 2016 à Cap Town en Afrique du Sud et qui regroupera plus de 500 participants entre ministres et décideurs», conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ONU

La directrice générale de l'UNICRI en visite de travail en Algérie

La directrice générale de l'Institut inter-régional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), Mme Cindy J. Smith, effectuée, depuis hier, une visite de travail de deux jours en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La responsable onusienne aura, au cours de son séjour en Algérie, «des rencontres au niveau du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à l'effet de promouvoir la coopération avec notre pays dans les domaines de compétence de l'Institut qu'elle dirige. Elle sera également reçue au Conseil national économique et social (CNES)», précise le communiqué. A l'occasion de cette visite, «il sera procédé à la signature d'un mémorandum portant création du Bureau régional Afrique du Nord et Sahel», relève la même source, ajoutant que «l'ouverture de ce bureau intervient dans le cadre de la mise en oeuvre de l'initiative de l'UE de Centres d'excellence sur l'atténuation des risques d'origine chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) dont le siège se trouve à Alger».

APS



FELICITATIONS
 Notre collègue et ami Abdallah Tafraout se réjouit d'annoncer l'heureuse nouvelle de la naissance de son premier garçon, prénommé

Mohamed Anes

L'ensemble des travailleurs de DK News, à leur tête le directeur général de la publication, adressent leurs plus sincères félicitations à la maman née Halima Filali et à Abdallah, en souhaitant une longue et heureuse vie au nouveau-né.



ALGÉRIE - MALI

VISITE DE TRAVAIL ET D'AMITIÉ À ALGER DU PRÉSIDENT MALIEN, M. IBRAHIM BOUBACAR KEITA

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue malien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu, hier à Alger, avec son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keita, qui effectue une visite de travail et d'amitié en Algérie. L'entretien s'est déroulé en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed-Larbi Ould Khelifa, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et du ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.



L'Accord d'Alger est dans sa phase de «test» et «tout doit être mis en oeuvre» pour son application

L'Accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali, signé en juin dernier à Bamako, passe actuellement dans sa phase de «test» par les différents acteurs et «tout doit être mis en oeuvre» pour son application, a indiqué hier à Alger, le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop. «L'Accord d'Alger est en train de passer maintenant dans sa phase de test par les différents acteurs. Nous savions qu'il y aura des difficultés.

Ce qui est important et malgré les incidents sur le plan sécuritaire ces derniers temps, l'Accord se révèle un motif essentiel», a déclaré à la presse M. Diop à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail et d'amitié du président malien, Ibrahim Boubacar Keita en Algérie.

Il a précisé avoir convenu, à ce propos, avec la partie algérienne sur l'importance de la mise en application de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali.

«Nous avons convenu qu'il était important pour que tout soit mis en oeuvre pour sauver l'Accord et que toute violation de cet accord soit sanctionnée», a-t-il déclaré, soulignant la nécessité de la mise en application de l'ensemble des dispositions de l'Accord pour permettre au Mali de retrouver la paix. Les autorités maliennes «ont exigé l'application de l'Accord d'Alger avec fermeté sur toutes les parties prenantes», a-t-il dit.

Il a en outre, précisé que le Mali partage les mêmes défis avec l'Algérie, d'où l'importance de travailler ensemble pour «pouvoir minimiser les forces hostiles, aujourd'hui, à l'Accord», citant l'exemple des narcotrafiquants et des terroristes. Evoquant par ailleurs, le volet bilatéral, M. Diop a précisé que la question de «réactiver» tous les mécanismes bilatéraux dont le Comité bilatéral stratégique étaient à l'ordre du jour. Il a annoncé dans ce cadre, la tenue dans les prochaines semaines de la Commission algéro-malienne de haut niveau, appelant par la même occasion les hommes d'affaires algériens à venir investir au Mali.

M. Sellal reçu par le Président malien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu hier à Alger par le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, en visite de travail et d'amitié en Algérie.

L'audience s'est déroulée à la résidence d'Etat de Zerelda en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui et de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, et des membres de la délégation accompagnant le président Keita.

M. Gaïd Salah s'entretient avec le ministre malien de la Défense

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) s'est entretenu hier à Alger avec le ministre malien de la Défense et des Anciens Combattants, M. Tierman Hubert Coulibaly.

M^{me} Meslem s'entretient avec son homologue malien

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Mounia Meslem Si Amer, s'est entretenue hier à Alger avec le ministre malien de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du Nord, Hamadou Konate. La rencontre, qui s'est déroulée à la résidence d'Etat de Zerelda, s'inscrit dans le cadre de la visite qu'effectue en Algérie le président malien, Ibrahim Boubacar Keita.

M. MAIGA

L'Algérie accompagnera le Mali dans le recensement de ses ressortissants sur le territoire algérien

L'Algérie accompagnera le Mali dans le recensement de ses ressortissants réfugiés sur le territoire algérien afin de leur établir la carte d'identification nationale leur permettant d'accomplir leur devoir électoral lors des élections communales et régionales, prévues en octobre prochain, a indiqué hier à Alger le ministre malien de l'Administration territoriale et de la décentralisation, Abdoulaye Idrissa Maïga. «L'Algérie accompagnera le Mali de façon à

pouvoir assurer, d'abord, l'enrôlement des citoyens maliens résidant sur son territoire afin qu'ils puissent obtenir leur carte d'électeur et voter lors des élections communales et régionales, prévues en octobre prochain», a déclaré à la presse M. Maïga à l'issue de son entretien avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

Pour ce faire, le ministre malien a indiqué que son gouvernement «est en train de mettre

en place un mécanisme permettant de faciliter aux citoyens maliens d'acquiescer la carte d'identification nationale», précisant que dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et le Mali, une mission technique sera chargée de «mener ce travail sur place».

La rencontre entre les deux ministres s'inscrit dans le cadre de la visite de travail et d'amitié du président malien, Ibrahim Boubacar Keita en Algérie.